



GRÈVE DES TRANSPORTEURS EN COMMUN

Le gouvernement et l'intersyndicale parviennent à un compromis

L'intersyndicale des transporteurs en commun a décidé de surseoir la grève prévue ce lundi 30 août sur l'ensemble du territoire national.

Cette décision fait suite aux conclusions de la réunion de concertation tenue le vendredi entre le gouvernement et l'intersyndicale, à l'issue de laquelle les deux parties sont parvenues à un relevé de conclusions parmi lesquelles la suspension des contrôles routiers en cours des permis « rose » et le respect des textes en vigueur relatifs aux prix des autorisations des transports en commun à travers le pays.

Page 5



Les deux parties lors de la réunion de concertation

INTERVIEW

Josué Rodrigue Nguonimba :
« **La problématique des logements sociaux reste d'actualité** »



Le ministre de la Construction, de l'Urbanisme et de l'Habitat, Josué Rodrigue Nguonimba,

dévoile dans une interview exclusive aux *Dépêches de Brazzaville*, les grandes lignes de la

politique nationale en ces matières durant les six dernières décennies.

Architecte de profession, il explique, détails à l'appui, une situation globale dans laquelle la mise en œuvre des initiatives publiques conçues pour l'intérêt général est confrontée à la mobilisation des moyens et à l'action des opérateurs privés détenteurs de terres qu'ils attribuent aux particuliers sans se soucier des règles établies. Il est évident que dans cet état de choses, la responsabilité des pouvoirs publics est engagée.

Page 4

COVID-19

Le Congo reçoit ses premières doses du vaccin Johnson & Johnson

La République du Congo a reçu, le 27 août, 302 400 doses du vaccin Johnson & Johnson, un don du gouvernement américain. Ce premier lot s'inscrit dans le cadre du mécanisme Covax, une initiative mondiale qui a pour objectif de permettre

un accès équitable aux vaccins contre la covid-19. Il vient ainsi augmenter la capacité vaccinale du pays et compléter la gamme des vaccins jusqu'ici administrés à la population : le chinois Sinopharm et le russe Spoutnik V.

Page 7

BEPC SESSION 2021

La Lékoumou réédite l'exploit à la première place

Page 7

HOMMAGE

Antoinette Sassou N'Guesso prend part à une messe d'action de grâce à Paris



Vendredi 27 août, Antoinette Sassou N'Guesso s'est rendue à la cérémonie privée en hommage à Serge Loemba, décédé le 7 juillet à Pointe-Noire, et au colonel Georges Bambi, décédé le 10 juillet à Brazzaville.

En respect des us et coutumes, la famille de la première dame du Congo a

DR rendu hommage à deux de ses membres disparus, il y a près de quarante jours, par une messe conjointement célébrée par les abbés Jean-Claude et Samanou.

Page 16

EDITORIAL

Prérogatives

Page 2

ÉDITORIAL

Prérogatives

A un rythme quasi accéléré, des textes nommant aux hautes fonctions dans l'administration publique sont tombés en milieu de semaine dernière, émanant tous de la Primature. Connus pour la plupart pour avoir exercé à de prestigieux postes, au gouvernement ou ailleurs, les nouveaux Hauts commissaires font donc partie de l'expertise dont le Congo a besoin pour relever les nombreux défis qui se posent sur le chemin de l'amélioration de la gouvernance nationale. De ce fait, tenter de les prendre pour de la surcharge de trop avant même qu'ils n'aient montré de quoi ils sont capables relèverait du mauvais procès.

Une chose est vraie, les interrogations s'enchaînent depuis lors, non pas sur le fait de leur désignation ou encore sur les prérogatives attachées à leurs nouvelles positions, mais en fin de compte sur les sphères de compétence de ces Hauts commissaires. A y regarder de près, tous devront, d'une façon ou d'une autre, piocher dans la grille de celles dévolues aux départements ministériels qui leur sont proches par la proximité de leurs charges. Elections, Enseignement, Justice, Jeunesse et bien d'autres secteurs concernés ont, en effet, à leur tête des détenteurs, entendus des ministres.

Il va falloir que se mette en place, pour l'intérêt général, un cadre harmonisé de travail pour chacun des hauts-commissariats, de façon à ce que des chevauchements nuisibles à l'efficacité recherchée dans l'accomplissement de la mission publique soient prévenus. Cela ne se fera sans doute pas sans que l'administration elle-même ne soit soumise à de fortes pressions sur tous les plans. Non seulement, comme le soulignent les actes pris par le chef du gouvernement, les intéressés percevront les indemnités prévues par les textes en vigueur, mais les hauts-commissaires devront aussi, cela va sans dire, organiser leurs différents cabinets et être dotés des moyens nécessaires à l'exécution du travail qui leur est confié.

La crise multiforme que traverse le Congo ne pouvant être un facteur de blocage du service public, le chef du gouvernement insistait lors de son évocation des 61 ans de l'indépendance, le 15 août, sur la restauration de l'Etat ; il importe, au bout du compte, que chacun soit jugé au résultat. « Jugement au résultat », ce fut dans les années 1980, on s'en souvient, une directive gouvernementale qui fit ses preuves.

Les Dépêches de Brazzaville

AFFAIRES

Le gouvernement congolais en opération séduction à Paris

En marge de la Rencontre des entrepreneurs francophones (REF), le Premier ministre de la République du Congo, Anatole Collinet Makosso, a présenté une opération « séduction » auprès des chefs d'entreprise, en présence de Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'État chargé du Tourisme, des Français de l'étranger et de la Francophonie.



Anatole Collinet Makosso à l'issue de l'opération auprès des chefs d'entreprise à la CCI Paris/ Crédit photo : P.M.

Coorganisée par la CCI Paris Île-de-France, représentée par son président, Didier Kling, et la CIAN, représentée par son président délégué Étienne Giros, la présentation des opportunités s'est déroulée dans la salle de conférence de la Chambre de commerce rue de la Boétie à Paris huitième, sous la modération conjointe de Didier Mavouenzela, président de la CCIAM Pointe-Noire, et Gilles Dabezies, directeur général adjoint CCI Internationale, Paris Île-de-France. À une salle de conférence comble a dû être ajoutée une autre salle attenante pour contenir les chefs d'entreprise venus en nombre visualiser le catalogue « Congo », le 26 août matin. Pour l'attractivité quant à la participation une fin de mois d'août à Paris, c'est déjà gagné. En l'espace d'une matinée, le Premier ministre, devant un parterre de plus d'une centaine de chefs d'en-

treprise, a vanté l'attractivité de la destination « Congo » dans le cadre des investissements. L'assistance a découvert le Congo, pays aux multiples potentialités : port en eau profonde, terre arable, un sous-sol naturellement riche, pour ne citer que celles-ci. Cet attrait de ce pays à cheval sur l'Équateur ouvre désormais aux investisseurs des possibilités d'affaires considérables et des facilités d'investissements dans les zones économiques spéciales et sur la zone industrielle de Maloukou, autant d'indicateurs en option pour participer à la diversification de l'économie congolaise et trouver la manière dont les entreprises françaises peuvent l'accompagner et y trouver des opportunités. Anatole Collinet Makosso était accompagné par le ministre des Zones économiques spéciales et de la Di-

versification économique ; le ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande ; le ministre de la Coopération internationale et de la Promotion du partenariat public/privé ; le ministre du Développement industriel et de la Promotion du secteur privé ; le ministre des PME, de l'Artisanat et du Secteur informel ; l'ambassadeur du Congo en France. Pour illustrer les propos du chef du gouvernement congolais, Thomas Pitrat, directeur commercial de l'entreprise française Geocarta, est venu témoigner de leur expérience au Congo. Des étudiants mènent leurs travaux de recherches à l'université en s'appuyant sur des sujets concrets de l'entreprise. À l'issue de la présentation, les membres du gouvernement ont procédé aux séances de tête-à-tête.

Marie Alfred Ngoma

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dorly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,
Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,

Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé

Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

COOPÉRATION

Promouvoir des opportunités d'investissement au Congo

Le ministre de la Coopération internationale et de la Promotion du partenariat public-privé, Denis Christel Sassou N'Guesso, a eu des échanges du 24 au 26 août, à Paris en France, destinés à parfaire des accords dans divers domaines avec des partenaires européens.

Lors de son séjour, Denis Christel Sassou N'Guesso s'est entretenu avec plusieurs chefs d'entreprises françaises et étrangères, en marge de la conférence internationale initiée par le Mouvement des entrepreneurs de France (Medef).

Echangeant avec Shmuel Friedman, ancien chef de cabinet au ministère israélien de l'Agriculture, le ministre a présenté à son hôte le projet de création d'un centre de production d'engrais qui doit faire l'objet d'un partenariat public-privé. Ce projet devrait, à terme, permettre d'améliorer la production agricole locale, renforcer la sécurité alimentaire et ouvrir la voie à d'importantes opportunités d'exportation de produits agricoles congolais.

Shmuel Friedman, qui n'a pas caché son enthousiasme pour cette initiative, a fait part au ministre de son entière disposition à l'accompagner, en mettant à contribution sa riche expérience en la matière.

Dans le même optique, le ministre congolais a également discuté avec François Juniet, président de la société Mobilis

SA, une entreprise spécialisée dans la signalisation maritime, la collecte de données géographiques et la gestion du trafic maritime. Ce dernier a présenté au ministre le projet de sa société de participer à la gestion du trafic le long de la côte congolaise, en y déployant un système de surveillance qui devrait permettre de contrôler les activités de pêche et toutes les autres activités industrielles qui s'y passent, afin d'améliorer la gestion des navires et plus largement à optimiser les performances du port de Pointe-Noire.

La santé numérique, un autre domaine dans lequel le Congo envisage des partenariats

La possibilité du déploiement de la société de santé numérique ReLyfe au Congo a été au cœur des échanges entre Denis Christel Sassou N'Guesso et le Dr Adnan El Bakri, un des dirigeants de ladite entreprise. Les solutions proposées par cette firme pourront aider le Congo dans la création d'une plateforme de communication de données de santé



Le ministre congolais échangeant avec le directeur général délégué du groupe Geocoton Advens/Adiac

entre les personnels sanitaires et les citoyens. Poursuivant son programme de travail, le ministre a accordé une audience à Christian Van de Sompel, directeur de Sorex Consulting, une société minière déjà active au Congo, qui travaille, parallèlement, pour la relance de l'hévéaculture dans la Lékoumou. Christian Van de Sompel a confié avoir identifié un certain nombre d'opportunités que son entreprise compte saisir. L'échange entre les deux personnalités a permis d'entrevoir les intérêts privés et publics qui seront générés par ce projet.

S'agissant des finances, le

ministre congolais a initié un programme qui faciliterait l'accès de la population à une énergie propre et renouvelable. Outre les chefs d'entreprises européennes, le ministre a également échangé avec l'homme d'affaires congolais, Claude Wilfrid Etoke, président-directeur général du groupe Eco Oil SA. Leurs discussions ont tablé sur le partenariat entre le ministère en charge de la Promotion du partenariat public-privé, la société Eco Oil, le Club PPP Med'Afrique de Paris et le Centre de prospective pour le développement.

Toujours dans le cadre de sa séance de travail, Denis Christel Sassou N'Guesso s'est entretenu avec le directeur général délégué du groupe Geocoton Advens, Karim Ait Talb. Les deux parties envisagent de mettre en place

un programme qui faciliterait l'accès de la population à une énergie propre et renouvelable.

Outre les chefs d'entreprises européennes, le ministre a également échangé avec l'homme d'affaires congolais, Claude Wilfrid Etoke, président-directeur général du groupe Eco Oil SA. Leurs discussions ont tablé sur le partenariat entre le ministère en charge de la Promotion du partenariat public-privé, la société Eco Oil, le Club PPP Med'Afrique de Paris et le Centre de prospective pour le développement.

Durly Emilia Gankama

LE FAIT DU JOUR

Mêmes maux

Au Mali, le 18 août 2020, lorsque les militaires vinrent à bout du régime du président Ibrahim Boubacar Kéïta dit IBK, la population salua l'avènement d'une nouvelle ère. Enthousiaste, elle se ligua contre la condamnation par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'ouest, l'Union africaine et la communauté internationale des pouvoirs issus des coups d'Etat dont, justement, celui du colonel Assimi Goïta.

Ceci expliquant cela, la moindre sortie publique du chef des putschistes du camp de Kati voyait rassemblée une marée de partisans scandant des slogans encourageants pour lui et ses collègues et pourfendant des « ingérences » extérieures. On avait l'impression que dans leur écrasante majorité, les Maliens portaient en triomphe les nouveaux maîtres de leur pays parce qu'ils en avaient assez de la corruption, de l'insécurité, du

chômage des jeunes et de l'immobilisme du système éducatif national. Tels furent les griefs imputés à IBK et à son gouvernement.

Ensuite, le jeune colonel de 38 ans, bardé de succès militaires sur le terrain malien comme l'indique son cursus, n'a pas eu de peine à déposer le président de la transition, Bah N'Daw, le 28 mai 2021, et récupérer pour lui-même l'entier exercice du pouvoir passant du poste de vice-président à celui de président tout court. Il a prêté serment dans la foulée de son deuxième putsch, prenant soin d'appeler à l'unité de la nation malienne. Il se déclarait aussi déterminé à restaurer l'autorité de l'Etat, vaincre la corruption et garantir la sécurité de ses concitoyens contre la menace terroriste.

Il est clair que le premier anniversaire de l'arrivée des militaires au pouvoir à Bamako, le 18 août 2021, n'a pas été

célébré avec faste. Non seulement les mêmes maux dénoncés douze mois auparavant n'ont pas trouvé de solution, mais le préjugé favorable auquel pouvaient prétendre les hommes en uniformes, à savoir qu'ils étaient en mesure de venir à bout de l'insécurité, ne fait pas l'unanimité. Aujourd'hui, les Maliens sont à se demander quand est-ce qu'ils pourront réellement vivre dans la quiétude et aussi vers quel horizon les nouvelles autorités du pays les mènent?

Au regard du chemin qui reste à parcourir avant l'organisation d'élections générales censées mettre fin au régime d'exception en cours, les Maliens pourront encore accorder une ultime chance aux militaires en postes. Afin que faisant preuve de bonne foi, ces derniers s'attachent à surmonter une à une les difficultés qui jonchent la route de la transition.

Il faut dans ce cadre parier que les

changements intervenus en Afghanistan, ou les Talibans, réputés intégristes viennent de prendre le pouvoir à Kaboul ne se traduisent par l'établissement de connexions djihadistes qui pourront revigorer les mouvements terroristes opérant dans la région sahélo-saharienne.

Il faut en même temps que les pays du G5 Sahel (Mali, Burkina Faso, Niger, Tchad, Mauritanie) ainsi que la France, leur alliée dans la lutte contre les obscurantismes religieux, ne se laissent pas miner par des dissensions. Des cinq pays cités plus haut, le Mali et le Tchad étant en transition politique, les engagements militaires pour les cinq peuvent être difficiles à tenir.

Surtout si Bamako et N'Djamena restent encore longtemps dans la situation exceptionnelle qui est la leur actuellement.

Gankama N'Siah

URBANISME AU CONGO

Josué Rodrigue Nguonimba esquisse le bilan des soixante dernières années

Le ministre de la Construction, de l'Urbanisme et de l'Habitat, Josué Rodrigue Nguonimba, dévoile dans une interview exclusive aux Dépêches de Brazzaville les grandes lignes de la politique nationale en ces matières durant les six dernières décennies. Architecte de profession, il explique, détails à l'appui, une situation globale dans laquelle la mise en œuvre des initiatives publiques conçues pour l'intérêt général est confrontée à la mobilisation des moyens et à l'action des opérateurs privés détenteurs de terres qu'ils attribuent aux particuliers sans se soucier des règles établies. Il est évident que dans cet état de choses, la responsabilité des pouvoirs publics est engagée. Interview

Les Dépêches de Brazzaville (LDB) : Monsieur le ministre, 61 ans d'indépendance du Congo, quel diagnostic faites-vous du secteur de l'habitat et de l'urbanisme au Congo ?

Josué Rodrigue Nguonimba (JRN) : En 1960, au moment de l'indépendance, institutionnellement, la jeune République du Congo ne disposait pas, hormis les communes bien entendu, de structures administratives de l'urbanisme. Ce sont les services du cadastre et de la topographie qui exerçaient les compétences en matière d'urbanisme, de lotissements. C'est en 1961 qu'a été créée une administration spécifique de l'urbanisme. En fait, la République naissante a hérité de la colonisation son code civil, la législation foncière et domaniale, la législation de l'urbanisme, les procédés et procédures d'intervention de la puissance publique, pour ordonner le développement urbain. Parmi ces instruments juridiques, on peut citer l'ordonnance n°45-1423 du 28 juin 1945 relative à l'urbanisme dans les territoires relevant de l'autorité du ministère de la France d'Outre-Mer. Cette ordonnance visait à introduire dans les colonies une législation sur l'urbanisme comparable à la loi du 15 juin 1943. Elle donna lieu à l'établissement des premiers plans directeurs d'urbanisme en Afrique équatoriale française, dont celui de Brazzaville qui a été élaboré par l'architecte urbaniste, Jean Marc Legrand, et approuvé en 1954. Mais à la différence de la période coloniale, les années suivant la création de la République du Congo, en 1958, voient se développer, dans un contexte d'urbanisation rapide, et de contestation de la législation domaniale coloniale par de nouveaux acteurs urbains, les « propriétaires fonciers dits coutumiers », les premiers lotissements privés à la périphérie des grandes villes.

Dans la foulée, le service public de l'urbanisme s'est renforcé. Ainsi, à la fin des années 1970, l'adaptation des instruments de l'urbanisme s'est imposée comme une nécessité, car il fallait aussi bien « maîtriser l'urbanisation », les objectifs assignés à la politique urbaine que la redistribution des compétences entre l'Etat et les collectivités locales. Tout cela ne pouvait être possible que par l'adoption d'une loi légitimant notre action. C'est en ce sens qu'a été promulguée la loi du 17 septembre 1988 sur l'aménagement et l'urbanisme ayant permis l'élaboration des schémas directeurs d'urbanisme, des plans directeurs d'urbanisme et des plans d'urbanisme de détail. Ce, avec l'appui de la coopération française, dans le cadre d'une « Mission d'urbanisme et d'habitat au Congo », ont été élaborés deux schémas directeurs et dix-huit plans directeurs d'urbanisme. C'est autant dire que la création de lotissements privés et l'essor de la ville dans la périphérie sont les faits urbains majeurs de l'après indépendance. Dans les grandes villes, le laissez-faire règne en maître et le sol est la proie des spéculateurs. Les lois et les plans d'urbanisme sont pratiquement inopérants. D'où un faible impact des différents documents d'urbanisme mis en place dans le développement des villes. Par la suite, de nombreux cadres techniques ont été formés dans les années 1970-1980 dont nombreux ont fait valoir leurs droits à la retraite. D'où un déficit important de cadres techniques au niveau des administrations centrales et départementales, et au niveau des communes et des communautés. Au Congo, des schémas directeurs existent

pour endiguer le développement effréné souvent au-delà du cadre légal.

LDB: Comment le gouvernement s'emploie-t-il pour mettre fin à ce phénomène ?

JRN: Le logement est une des questions les plus préoccupantes pour de nombreuses familles en milieu urbain comme en milieu rural. Pouvoir se loger, avoir une parcelle de terrain à bâtir en ville ou savoir comment payer son loyer sont de véritables obsessions et causes d'anxiété. A défaut de construction de logements, nombre de citoyens spéculent sur les terrains à bâtir, constructibles ou inconstructibles, les maisons et appartements à louer ou à vendre. Cette question n'est pas nouvelle. Elle existe depuis la colonisation, avec la création des villes et l'urbanisation progressive et constante de la société congolaise. On peut dire que l'urbanisation n'est autre que le phénomène de concentration progressive des populations dans les villes. Cette concentration de population dans les villes, cumulant difficultés sociales et économiques, dysfonctionnements institutionnels, est source de préoccupations pour le gouvernement. L'urbanisation fait partie aujourd'hui des enjeux de la société congolaise et de la politique d'aménagement et de développement durable du territoire. Depuis l'indépendance, malgré son caractère social, le secteur du logement n'a pas bénéficié de dispositions spécifiques pour son financement. Malgré des efforts importants, le fossé toujours croissant qui existe entre l'offre et la demande de logements décents demeure en milieu urbain. Il faut noter, avec la croissance accélérée de nos villes, qu'il n'est donc pas facile de mettre fin à cette réalité complexe. Il est à souligner que le nouveau paradigme de l'économie de marché consiste en un appel pour une participation directe du secteur privé dans la production de logements. A cet effet, il a été adopté une charte des investissements accordant des avantages aux entreprises et différentes lois concernant l'immobilier dont la loi n°37-2012 du 12 décembre 2012 portant réglementation de la location à usage d'habitation, la loi n° 13-2004 du 31 mars 2004 relative aux activités de promotion immobilière et de construction d'ouvrages de bâtiment.

LDB: Comment les deux schémas directeurs anticipent-ils l'étalement de Brazzaville et Pointe-Noire ?

JRN: Il est à rappeler que les deux schémas directeurs définissent tous les aspects du développement urbain, les orientations pour l'évolution des villes de Brazzaville et Pointe-Noire sur la base des scénarios du développement spatial et économique, validés par toutes les parties prenantes. Ain-



si, à chaque zone de chaque ville, en matière d'habitat, par exemple, il est défini une orientation spécifique. Il y a des zones à densifier, à restructurer ou à valoriser. Et il y a des zones soit à densifier fortement ou à développer pour des nouveaux quartiers ou pour des villes nouvelles. Pour chaque zone, il est défini l'implantation des mini pôles urbains et pour l'agglomération en général. Les schémas directeurs définissent les principaux équipements et infrastructures. De la même manière, le schéma directeur formule les orientations de développement des réseaux de voiries, transport et mobilité, d'assainissement, d'adduction d'eau et de gestion de déchets. Ces outils traitent spécifiquement du volet environnement de chaque ville et son agglomération. Ainsi, il est prévu, pour Pointe-Noire, par exemple, la dématérialisation d'une ceinture verte pour freiner son développement anarchique et se concentrer sur l'espace actuel. Autres exemples, des voies de contournement dans les deux villes sont proposées pour réguler les gros trafics pour éviter la traversée des villes par tout type de transporteur, etc...

LDB: La ville de Brazzaville nécessite sans doute plus de ressources pour la gestion urbaine en ce qui concerne l'assainissement, le transport et le logement décent accessible à tous. Quels sont les mécanismes mis en place pour mobiliser les ressources nécessaires pour améliorer le cadre de vie de la population ?

JRN: La mise en place des infrastructures d'assainissement, de transport et de logements décents, accessibles à tous, est une problématique complexe et transversale ne relevant pas du seul ministère de la Construction, de l'Urbanisme et de l'Habitat. La Constitution du 25 octobre 2015 définit, à l'article 210, les compétences propres aux collectivités locales. Parmi ces dernières, figurent en bonne place l'urbanisme et l'habitat. C'est donc dire que les collectivités locales sont également des partenaires clés pouvant mobiliser les ressources nécessaires pour cette stratégie d'assainissement et d'amélioration du

cadre de vie de la population. Pour autant, sous l'impulsion du chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, et du gouvernement de la République, des outils financiers sont mobilisés depuis quelques décennies pour améliorer progressivement notre situation à tous. Ces derniers sont à la fois le fait des ressources propres de l'Etat ou des partenaires techniques et financiers. A Brazzaville, par exemple, dans certains quartiers, la Banque mondiale et l'Agence française de développement appuient respectivement le gouvernement pour la restructuration des quartiers précaires et le drainage des eaux pluviales. Beaucoup reste à faire, mais cela fait partie des priorités du gouvernement.

LDB: Concrètement, quelle est la particularité et l'importance du code de l'urbanisme et de la construction ?

JRN: Le code d'urbanisme et de la construction est un important document de la politique d'aménagement du territoire au même titre que le schéma national d'aménagement du territoire et d'autres schémas et plans. Ce n'est pas une loi de trop. Bien au contraire, elle est venue combler un vide important que d'autres lois avaient essayé de couvrir. Il a l'avantage d'avoir mis dans un seul texte l'ensemble des principes fondamentaux et des dispositions législatives qui s'imposent à tous les usagers du sol, notamment l'Etat, les collectivités publiques, les entreprises et les particuliers. Nous travaillons actuellement à la finalisation des textes d'application de ce code en vue de leur publication comme l'a martelé le chef de l'Etat lors de son allocution d'orientation du nouveau quinquennat, le 16 avril dernier.

LDB: Bien que la loi 6-2019 du 5 mars 2019 portant code de l'urbanisme et de la construction ait été promulgué, on a l'impression que rien ne bouge. Qu'en dites-vous ?

JRN: Vous faites bien de parler d'impression. On peut, en effet, de façon laconique, affirmer que le code de l'urbanisme et de la construction n'a pas d'effet sur les usagers du sol. Cette impression est cependant loin de la réalité. Certains pans de cette loi sont actuellement exécutés, même si d'autres ne le seront qu'avec les textes d'application en cours de finalisation. Je vous citerai, une fois de plus, le cas des règles en matière de lotissements prises en application de la loi 6-2019 du 5 mars 2019 portant code de l'urbanisme et de la construction qui dispose, in fine, que seuls les lotissements dans les agglomérations dotées de documents d'urbanisme approuvés pourront être autorisés. Tous les membres du gouvernement de la République concernés par l'application de cette disposition du code s'activent pour l'effectivité de

cette mesure.

LDB: Que compte faire le gouvernement des zones non viabilisées mais déjà habitées ?

JRN: Ces zones seront identifiées dans les locaux d'urbanisme comme étant impropres à la construction. Le gouvernement mettra en place les dispositions pour résoudre au cas par cas les habitations qui occupent ces zones. Les experts recrutés pour l'élaboration des plans locaux d'urbanisme sont en train de formuler les solutions pour la réappropriation de ces zones. Attendons donc la finalisation des plans locaux de nos villes, notamment Brazzaville et Pointe-Noire.

LDB: A travers le monde, la tendance est aux cités vertes et aux villes résilientes. Le gouvernement a-t-il une vision à court ou moyen terme dans ce sens ?

JRN: Oui, déjà pour Brazzaville et Pointe-Noire, les schémas directeurs définissent les orientations stratégiques en matière d'environnement de ces deux agglomérations. L'une des orientations plaide, par exemple, pour faire de Brazzaville une ville de l'environnement au sens plus large du terme y compris la notion de ville intelligente. D'ailleurs, vous constaterez l'installation de la fibre optique dans tous les quartiers, alors qu'avant les réseaux dans nos villes étaient classiques, c'est-à-dire ne concernaient que l'eau, l'électricité et l'assainissement. Aujourd'hui, s'ajoute le réseau internet par fibre optique, ce qui permet à nos villes d'être prédisposées à se transformer totalement ou partiellement en villes intelligentes.

LDB: Le Congo fait face à une crise de logement et les statistiques de votre ministère font état d'un besoin de 15 000 logements par an en zones urbaines. Ceux construits sont hors de prix pour les ménages aux revenus moyens. Quelle est votre politique en matière des logements sociaux ?

JRN: La problématique des logements sociaux reste une question lancinante pour toutes les sociétés y compris la nôtre, particulièrement dans nos pays en développement. De manière générale, l'offre en logement est largement inférieure à la demande. Jusqu'à présent, le seul promoteur impliqué dans les logements sociaux est étatique. Pour diversifier l'offre en logement, le gouvernement a fait adopter par le parlement une loi relative aux activités de la promotion immobilière et de construction d'ouvrage de bâtiment afin de permettre aux opérateurs privés, seuls ou en partenariat de contribuer, à produire massivement les logements pour satisfaire cette forte demande. Malheureusement, le privé est encore frileux et l'Etat est en train de se battre seul sur cette question. La question du logement social nécessite de compléter le dispositif législatif actuel par deux projets de loi que le ministère a déjà élaborés, dont un sur le logement social qui permettra aux législateurs de définir clairement ce qu'on entend par logement social au Congo, les modalités d'accession et de financement. Et, l'autre sur la mise en place d'un fonds national de l'habitat qui va permettre à l'Etat d'appuyer les actions entreprises par les promoteurs publics ou privés, mais les acquéreurs des différentes catégories sociales en vue d'un plus grand accès aux logements sociaux.

Propos recueillis par Les Dépêches de Brazzaville

Esquisse de définition

« D'emblée, il faudrait définir ce qu'il peut être convenu d'entendre au travers du mot urbanisme. Parmi toutes les définitions, l'urbanisme peut être sommairement défini comme l'art de produire ou de changer la forme physique des villes, d'aménager et d'organiser les villes, une tentative d'ordonner l'espace urbain, urbanisé ou urbanisable à moyen ou long terme. C'est aussi l'une des manifestations de la volonté des autorités publiques de réguler ou d'encadrer l'urbanisation. L'urbanisme met en œuvre une politique publique de gestion et d'utilisation des sols et de l'espace urbain. Une démarche d'urbanisme, c'est donc une volonté dans laquelle il y a le droit de l'urbanisme chargé d'encadrer, par des procédures, par des règles générales et territorialisées, toute la dynamique relative à l'occupation des sols. C'est en ce sens que nous avons des plans locaux d'urbanisme, des plans sommaires d'urbanisme, etc. Cela dit, poser un diagnostic du secteur de l'urbanisme dans notre pays, c'est en établir un état des lieux, c'est aussi en faire une analyse politique objective ».

TRANSPORT EN COMMUN

Plus de grève en perspective

Le gouvernement et l'intersyndicale des transporteurs en commun du Congo ont accordé leurs violons, le 27 août, sur la levée de l'avis de grève qui devrait entrer en vigueur à compter du lundi 30 août.

Les transporteurs en commun n'iront plus en grève. La décision a été prise au terme de deux jours de négociations entre le gouvernement et l'intersyndicale à la primature. En effet, sur les six revendications contenues dans leur cahier des charges, trois ont été prises en compte par les autorités. Il s'agit, entre autres, de la suspension immédiate des contrôles routiers en cours et la restitution des permis de conduire « rose » aux chauffeurs des transporteurs en commun. « Accord d'un délai de transformation des permis de conduire rose en cours de validité en permis biométrique Cémac », précise le relevé de conclusions du dialogue entre les deux parties.

Les discussions engagées ont également abouti à un accord de principe sur la suspension des postes de pesage et de péage sur le tronçon dégradé de la route nationale n°2. « Cet accord de principe sera matérialisé par une décision du gouvernement, au terme d'une mission d'expertise qui procédera à l'identification et au bornage du tronçon dégradé », ont convenu le gouvernement et l'Intersyndicale.

La concertation a aussi permis aux deux parties de s'accorder sur le respect des textes en vigueur relatifs aux prix des autorisations des transports en commun sur toute l'étendue du territoire national. Elles devraient, par ailleurs, mutualiser leurs efforts afin de mettre un terme aux tracasseries et rançonnements routiers ainsi qu'aux actes de corruption sur le réseau



de transport national. « Cette action rentre dans le cadre de la lutte contre la corruption et les antivaleurs initiée par le gouvernement », a poursuivi le relevé de conclusions.

S'agissant des autres points inscrits dans le cahier des charges de l'intersyndicale, ils feront l'objet

d'un examen particulier et bienveillant par le gouvernement. Il s'agit notamment de la limitation des nombres de places dans les bus-coaster, les bus Hiace et les taxis. « Par conséquent, l'appel à la grève est levé et les négociations se poursuivront. Le suivi de la mise en œuvre des

L'intersyndicale rendant publiques les conclusions/DR

engagements du présent relevé de conclusions fera l'objet d'un point d'échanges réguliers entre le gouvernement et l'intersyndicale des transporteurs en commun du Congo », ont convenu les deux parties.

Notons que le gouvernement a été représenté par le ministre d'Etat,

« Par conséquent, l'appel à la grève est levé et les négociations se poursuivront. Le suivi de la mise en œuvre des engagements du présent relevé de conclusions fera l'objet d'un point d'échanges réguliers entre le gouvernement et l'intersyndicale des transporteurs en commun du Congo »

ministre du Commerce, des Approvisionnements et de la Consommation, Alphonse Claude N'Silou, assurant l'intérim du Premier ministre en mission. Le président de l'intersyndicale, Patrick Milandou, s'est dit satisfait des résultats obtenus et a appelé tous les transporteurs en commun à vaquer normalement à leurs occupations quotidiennes. « Nos revendications ont été prises en compte, il n'y a plus de raison qu'il y ait grève lundi 30 août. En ce qui concerne l'augmentation des tarifs, c'est la conséquence de la limitation du nombre de places. Ce point sera examiné lors de la prochaine réunion de la Coordination nationale de gestion de la pandémie de coronavirus », a-t-il assuré, précisant que les péages et les postes de pesage sur la RN°2 seront suspendus dès le retour du Premier ministre.

Reconnaissant le tarif officiel du transport en commun à Brazzaville et Pointe-Noire arrêté à 150 FCFA, Patrick Milandou pense que l'augmentation de ce prix observée ces derniers temps est la conséquence des mesures barrières édictées par le gouvernement. « Une fois le nombre de places revu à la hausse, il n'y aura plus ce phénomène, mais pour ceux qui surchargent les bus et demandent 250 FCFA, je crois que ce ne sont pas de bonnes pratiques, nous ne pouvons pas les encourager », a conclu le président de l'intersyndicale des transporteurs en commun du Congo.

Parfait Wilfried Douniama

MINES ET GÉOLOGIE

Publication de l'annuaire statistique 2018

Au cours d'une séance de travail organisée le 27 août à Brazzaville, le directeur des études et de la planification du ministère des Industries minières et de la Géologie, Raoul Ngokaba, a présenté aux représentants des ministères, aux sociétés du secteur ainsi qu'aux partenaires techniques et financiers, les conclusions majeures de l'agenda qui a mis l'accent sur l'importance du secteur minier en ce qui concerne les mines solides de 2009 à 2018.

L'analyse des données collectées dégage quelques tendances : en ce qui concerne la partie exploration, les indicateurs montrent qu'il y a eu un pic entre 2012 et 2013 qui s'est traduit par une forte demande d'autorisation de prospection et de permis de recherches, principalement sur l'or. Il en a été de même au niveau de l'exploitation semi-industrielle, où il y a eu plus de permis d'autorisations artisanales, suivie des autorisations d'exploitations semi-industrielles de 2015 à 2017 qui ont fait un bond de 70%, et de moins en moins des autorisations de permis d'exploitation industrielle.

L'absence de recueil des statistiques au niveau de la tutelle est depuis de nombreuses années un handicap important pour



suivre des évolutions substantielles de ce secteur. « C'est dans le souci de remédier à cette insuffisance que le pré-

sent annuaire statistique 2018 du secteur minier se propose de mettre à la disposition des potentiels utilis-

La photo de famille lors de la publication des statistiques

teurs des informations fiables et actualisées sur l'évolution du secteur de 2009 à 2018 », a rappelé, dans son mot intro-

ductif, le directeur de cabinet du ministre des Industries minières et de la Géologie, Michel Kouka Mapengo. La publication de ce document permet non seulement de voir l'évolution sur plusieurs années mais s'inscrit également dans la logique qu'il soit produit chaque année. En conclusion, les éléments clés tirés de la collecte de ces données sont les suivants : la première partie concerne toutes les informations générales sur l'historique du secteur minier, et la seconde les statistiques dans l'exploration, l'exploitation et la recherche ; l'exploitation, entendue par-là l'exploitation artisanale, semi-industrielle et industrielle, enfin l'impact des mines sur l'économie nationale.

Guillaume Ondze

GESTION HOSPITALIÈRE

Les nouveaux directeurs attendus aux résultats

Le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki, vient d'installer les directeurs généraux des hôpitaux de Loandjili et Adolphe-Cisé à Pointe-Noire, Edith-Lucie-Bongo-Ondimba (Helbo) à Oyo, dans la Cuvette, et du Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHU-B). Ces derniers seront jugés à travers la gouvernance hospitalière et l'amélioration de la qualité de l'offre des soins.

« L'amélioration de la gouvernance hospitalière, la gestion axée sur la performance, le contrôle et la sanction » sont autant de termes sur lesquels est revenu le ministre Gilbert Mokoki, lors de l'installation des directeurs généraux des quatre hôpitaux. Il s'agit du Pr Thierry Raoul Gombé au CHU-B, du médecin-colonel Jean Raoul Chocolat à l'hôpital général Edith-Lucie-Bongo-Ondimba, de Mme Plaza née Koumba Moulady à l'hôpital de Loandjili et du Dr Lambert Chakirou à l'hôpital Adolphe-Sicé.

Mêmes défis

Ces directeurs généraux ont les mêmes défis dont la finalité est l'amélioration de la qualité des soins et services de santé. Les exceptions au niveau des structures hospitalières à leur charge sont liées, sans nul doute, à leur vocation, à leur capacité d'accueil et au volume de la demande sanitaire en fonction de la densité de la population dans les localités où elles sont installées.

Pour le CHU-B fonctionnel depuis trente-deux ans, l'hôpital de Loandjili inauguré en 2004 et l'hôpital Adolphe-Sicé qui existe depuis plus de trente ans, les difficultés à résoudre en vue d'atteindre les résultats escomptés sont les mêmes, notamment



Le ministre de la Santé installant l'un des nouveaux directeurs des hôpitaux

la vétusté des infrastructures et équipements, le manque de médicaments dans les pharmacies hospitalières. L'hôpital général Elbo, qui bé-

neficie de l'expertise des médecins cubains, semble ne pas avoir les mêmes problèmes que les autres, car il n'a que cinq ans

rangé leurs blouses en guise de grève afin de se faire entendre. « Pour que la réforme de la gestion hospitalière soit efficace et efficiente, il faut assainir les pratiques administratives, comptables et financières, consolider les acquis, opérer les ajustements »,

« Il n'y aura pas d'avenir prospère pour le Congo sans un peuple en bonne santé »,

a estimé le ministre de la Santé et de la Population. En vue de tenir en période actuelle de crise financière et sanitaire, il

est allé plus loin en évoquant les douze hôpitaux généraux en construction dans les douze départements du pays. Selon lui, le nouveau mode de gestion de ces structures sanitaires, une fois opérationnelles, aura pour objectif d'offrir aux Congolais des soins de qualité et en finir peu à peu avec les évacuations sanitaires chiffrées en milliards de FCFA. « Il s'agit là d'une charge exorbitante pour un service que nous devons désormais offrir pour l'essentiel à nos populations », soutenait-il.

Rominique Makaya

DROITS HUMAINS

Les Nations unies engagées à appuyer le Congo

Le coordonnateur résident des Nations unies en République du Congo, Chris Mburu, a été reçu, le 27 août à Brazzaville, par le président de la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH), Valère Gabriel Eteka-Yemet, pour échanger sur la promotion des droits de l'homme.

« Nous sommes venus pour discuter et échanger sur la responsabilité de la commission. Le travail fait par cette commission partout dans le monde est très capital en ce qui concerne la promotion des droits de l'homme... Le système des Nations unies est prêt à accompagner la commission dans son travail en donnant les conseils pour qu'elle fasse son travail », a indiqué Chris Mburu.

Par ailleurs, dans le cadre de la promotion des droits de l'homme au Congo, la CNDH a intronisé Julien Francis Monfonda, coordonnateur des antennes départementales de Brazzaville.

Ainsi donc, ce processus de création des antennes départe-



Valère Gabriel Eteka-Yemet et Chris Mburu

mentales chargées de la promotion des droits de l'homme, déjà enclenché, va se pour-

suivre dans tout le pays. Ces antennes départementales se chargeront de promouvoir les

questions de droits partout, entre autres, dans les marchés, les hôpitaux, les écoles

publiques et ailleurs dans les autres institutions

Signalons que pour la mise en œuvre du Plan national de développement, le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) en République du Congo s'engage à accompagner les efforts déployés par le gouvernement dans les défis relatifs aux droits humains. De ce fait et suite à l'accord de partenariat signé le 19 juin 2020 avec la CNDH sur l'appui à la promotion et la protection des droits humains au Congo, le PNUD, en partenariat avec ladite institution, a lancé la plateforme de suivi de la mise en œuvre des recommandations de l'examen périodique universel.

Fortuné Ibara

COVID-19

302 400 doses de vaccin Johnson & Johnson offertes au Congo

L'ambassade des Etats-Unis a fait un don de vaccin de marque Johnson and Johnson, le 27 août, au gouvernement congolais afin de permettre d'élargir l'offre disponible pour la population.

Le lot de 302 400 doses de vaccin s'inscrit dans le cadre de la facilité Covax, une initiative mondiale qui a pour objectif de permettre un accès équitable aux vaccins contre la covid-19. Il permettra d'accélérer la vaccination en vue d'atteindre l'immunité collective de 30% de la population d'ici à décembre 2021 et de 60% d'ici à fin août 2022.

Le don a été réceptionné par le directeur de cabinet du ministre de la Santé et de la Population, Ignace Tendelet, en présence du représentant adjoint résident de l'Unicef au Congo, Andres Lopez.

La chargée d'affaires à l'ambassade des Etats-Unis au Congo, Hellen Thorburn, a expliqué à cette occasion que son pays et ses partenaires apportent une assistance multiforme à la population depuis le début de la pandémie du coronavirus. A cet effet, un don de réactifs pour dépister la covid-19 avait été fait au laboratoire national. Toutefois, son pays apporte également son assistance à la



Réception du don de l'ambassade des Etats-Unis/Adiac

population vulnérable à avoir accès à l'alimentation de base. Hellen Thorburn a souligné l'efficacité du vaccin Johnson and Johnson contre la covid-19, ajoutant que la remise de ce vaccin est un élan de solidarité et de partenariat de son pays à s'associer à l'initiative Covax pour garantir un accès équitable aux vaccins.

Elle a invité la population congolaise à se rapprocher des services compétentes pour se faire vacciner afin d'avoir

l'immunité collective. « Les vaccins sont très efficaces et j'encourage tout le monde à prendre n'importe quel vaccin disponible approuvé par l'Organisation mondiale de la santé », a-t-elle indiqué.

Le représentant adjoint résident de l'Unicef au Congo, Andres Lopez, a, pour sa part, exhorté la population congolaise à adhérer à la vaccination. Il a, par ailleurs, annoncé l'arrivée prochaine du vaccin Pfizer, ajoutant que la collaboration

et la solidarité internationale de tous les partenaires financiers permettront de renforcer et d'éradiquer la pandémie.

Le directeur de cabinet du ministre de la Santé et de la Population, Ignace Tendelet, a, de son côté, salué les efforts des partenaires de la facilité Covax, notamment l'Organisation mondiale de la santé et l'Unicef pour permettre d'avoir un accès équitable aux vaccins anti-covid-19 à tous les pays.

« Ces doses de vaccins ar-

rivent à point nommé pour accélérer la campagne de vaccination au Congo où le pays vient de réviser son plan de riposte contre la pandémie en mettant l'accent sur la vaccination comme l'axe prioritaire », a-t-il déclaré.

Interrogé sur l'initiative Covax, le directeur du Programme élargi de vaccination, le Dr Alexis Mourou Mouyoka, a expliqué l'adhésion du Congo à cette initiative dès juin 2020, après avoir exprimé la possibilité de pouvoir disposer le vaccin anti-covid. Selon lui, les 302 400 doses de vaccins reçues ne sont qu'un premier lot, d'autres s'en suivront pour donner beaucoup d'optimisme sur la disponibilité des vaccins dans le pays.

« En matière de vaccination, le premier élément c'est le vaccin parce que sans vaccin de qualité, il n'y a pas de vaccination. Les vaccins reçus sont en dose unique. Ils permettront d'accélérer la vaccination », a-t-il dit.

Lydie Gisèle Oko

BEPC SESSION 2021

La Lékoumou réédite l'exploit à la première place

Comme l'année passée, le département de la Lékoumou a réalisé le taux de réussite le plus élevé au Brevet d'études du premier cycle (BEPC) cette année, selon les résultats publiés par le jury le 28 août à Brazzaville.

Classement

- 1- Lékoumou : 71,84%,
- 2- Pool : 66,73%,
- 3- Bouenza : 60,71%,
- 4- Cuvette -ouest : 60,19%,
- 5- Cuvette : 60,09%,
- 6- Plateaux : 59,95%,
- 7- Brazzaville : 59,68%,
- 8- Niari : 57,95%,
- 9- Pointe-Noire : 52,75%,
- 10- Kouilou : 49,48%,
- 11- Sangha : 49,20%,
- 12- Likouala : 48,30%

En résumé, le taux global de réussite est de 57,34%. Un pourcentage en hausse comparativement à l'année écoulée 55%. « Sur les douze départements, neuf ont dépassé le seuil des 50% », a souligné le président des jurys, Serges Loukaka. Encore une fois de plus, Brazzaville et Pointe-Noire ne parviennent toujours pas à refaire surface dans le carré d'as. Les localités de l'arrière-pays continuent de leur damer le pion.

Rominique Makaya

SANTÉ

Une campagne de sensibilisation à la lutte contre la Covid-19 à Brazzaville

Le directeur de cabinet du ministre de la Santé et de la Population, Ignace Tendelet, a lancé officiellement le 27 août à Brazzaville une campagne de communication et de sensibilisation au coronavirus sous le thème « La Covid-19 circule toujours faisons-nous vacciner et continuons d'appliquer les gestes barrières ».

Cette campagne qui concerne les capitales des six pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) et la ville de Douala au Cameroun, est financée par l'Organisation de coordination pour la lutte contre les endémies en Afrique centrale (OCEAC). Elle est exécutée à Brazzaville par l'Agence de communication Gutenberg Global Agency.

L'objectif de cette campagne dont le lancement a été suivi d'un carnaval qui a fait la ronde des arrondissements de Brazzaville, est de redoubler les efforts en termes de communication pour anticiper la nouvelle vague de contamination du coronavirus et inciter la population congolaise à adhérer à la vaccination contre la Covid-19, tout en continuant à appliquer les gestes barrières. Le Congo a connu son premier cas d'infection à coronavirus le 14 mars 2020, a rappelé le directeur de cabinet du ministre de la Santé et de la Population. A ce jour, la situation épidémiologique du pays se présente

comme suit : 204359 personnes ont été testées dont 13493 cas confirmés, 12909 guéris, 386 cas actifs et 179 décès, soit un taux de létalité de 1,33%.

En ce qui concerne la vaccination, depuis mars dernier, quelque 286959 doses de vaccins ont été administrées soit 234130 doses de Sinopharm ; 22379 de Sputnik ; 29557 de Sputnik light et 893 doses de Johnson and Johnson.

« Ces chiffres montrent combien le chemin à parcourir est encore long pour espérer atteindre l'immunité collective. La population est encore réticente à se faire vacciner », a déclaré Ignace Tendelet.

Il a invité la population à se faire vacciner contre la Covid-19, car la vaccination reste la seule stratégie efficace de prévention contre les maladies et l'un des moyens qui correspondent le mieux en termes de coût aux pays sous-développés.

Le Dr Jean Akiana, point focal de l'OCEAC, a relaté historique de l'organisation qui œuvre à ce

que le domaine de la santé ne connaisse pas de péril dans les pays de la CEMAC à savoir le Cameroun, le Tchad, le Gabon, la Guinée équatoriale, la République du Congo et la République centrafricaine.

En 2019, a-t-il dit, l'OCEAC a mis en place des points focaux nationaux qui sont les acteurs de proximité dans leurs pays en faisant chacun un écho des actions menées. Il a, par ailleurs, énuméré le programme élaboré par l'organisation dans le contexte de la lutte contre la pandémie du coronavirus. En effet, l'OCEAC a élaboré une approche participative dans le plan stratégique de riposte et de lutte contre la Covid-19 en Afrique centrale. A cela s'ajoutent le plan de déploiement des kits d'hygiène et des équipements de protection individuelle au profit des équipes spécialisées de la Cémac, l'appui au renforcement des capacités de surveillance épidémiologique, ainsi que le dépistage de l'infection à Covid-19.

L.G.O.



PRENEZ VOTRE INDÉPENDANCE !

LA BOX INTERNET À

~~45000~~ F CFA

5000 FCFA*

INSTALLATION GRATUITE



*Offre promotionnelle sur la formule SPEED 12

CONTACTEZ LE
22 22
CONGO TELECOM

SAO TOMÉ-ET-PRINCIPE

La situation politique du pays préoccupe la CEEAC

Le président de la Commission de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), Gilberto da Piedade Verissimo, a effectué, du 19 au 22 août, une visite de travail à São Tomé, pour s'informer de la situation politique suite à la publication des résultats du premier tour de la présidentielle du 18 juillet dernier.

Le président de la Commission de la CEEAC a réservé la primeur de l'information aux représentants permanents des Etats membres de la CEEAC, notamment les ambassadeurs, chargés d'affaires et autres diplomates.

Durant son séjour à São Tomé, l'ambassadeur Gilberto da Piedade Verissimo s'est entretenu avec le président de l'Assemblée nationale, Delfim das Neves; le Premier ministre, Jorge Bom Jesus; la ministre des Affaires étrangères, de la Coopération et des Communautés, Edite Ramos Da Costa Ten Jua; et avec le président de la Commission électorale nationale, Fernando Maquengo.

Il a échangé aussi avec Carlos Vila Nova et Guilherme Poser Da Costa, les deux candidats qui s'affronteront au second tour de l'élection présidentielle. Les différents entretiens ont permis de mieux cerner les contours, la na-

ture et les conséquences potentielles de cette situation, a estimé l'ambassadeur Gilberto Da Piedade Verissimo.

Au terme de sa visite, il a exprimé « sa profonde préoccupation au regard de la situation politique qui prévaut en République démocratique de Sao Tomé et Príncipe ». Il a invité les acteurs politiques à préserver la stabilité du pays et les acquis de leur système démocratique. En conséquence, Da Piedade Verissimo les enjoint de s'interdire toute parole ou tout acte susceptible de mettre cette stabilité et ces acquis en péril.

Saluant la promulgation de la loi fixant le second tour de l'élection présidentielle au 5 septembre 2021, le président de la Commission a encouragé les acteurs politiques à discuter, de façon responsable, de la question que pose la tenue de l'élection présidentielle après la fin du mandat

constitutionnel du président de la République. Et, à cet égard, il les a invités à s'interdire « des interprétations personnelles de la Constitution et à se référer, conformément au principe de l'Etat de droit ».

Le président de la Commission a remercié les autorités et le peuple saotoméens pour « leur hospitalité, leur esprit de coopération et leur attachement à l'intégration régionale. » Il les a assurés « de la proximité, de la solidarité et de l'accompagnement de la Communauté en cette période cruciale de l'évolution de la vie démocratique dans leur pays, de la détermination à continuer à suivre l'évolution de la situation politique jusqu'à l'investiture du nouveau président de la République et à renforcer sans tarder sa proximité à cet effet. »

Après Sao Tomé et Príncipe, le président de la Commission a effectué une autre visite de travail

à Bangui, en République centrafricaine, pour rencontrer la classe politique qui prépare le dialogue national préconisé par le gouvernement. Il s'entretiendra avec le chef de l'Etat, Faustin Archange Touadera, le ministre des Affaires étrangères, l'opposition démocratique, ainsi que les ambassadeurs de Russie, des Etats-Unis, et ceux des Etats membres de la CEEAC. Le président de la Commission s'est félicité de l'appui croissant des membres du Corep dans le bon fonctionnement de la Commission de la CEEAC, une implication que Da Piedade Verissimo a toujours appelée de tous ses vœux.

Les membres du Comité des représentants permanents ont salué l'initiative du président de la Commission, « sa promptitude et sa proactivité face à l'urgence que représente la situation politique en République démocratique de Sao Tomé et Príncipe, ce pays reconnu

comme un modèle de stabilité et de respect de l'alternance dans la région ».

Ils ont recommandé que des mesures d'anticipation soient prises par la CEEAC pour éviter que la République démocratique de Sao Tomé et Príncipe ne sombre dans le chaos. « La reconquête de la crédibilité de la CEEAC doit être fonction de la confiance que vous allez inspirer auprès des Etats membres et de ses partenaires », ont-ils précisé.

Enfin, les membres du Comité des représentants permanents ont demandé au président de la Commission de la CEEAC d'être à l'avant-garde de toutes les situations qui touchent les Etats membres de la CEEAC, afin que l'organisation régionale prenne tout son leadership dans la situation en République centrafricaine et en République démocratique de Sao Tomé et Príncipe.

Yvette Reine Nzaba

Les
DIRECT

INFLUENCEUSES

Votre
TALK SHOW
100% Congo







À VENIR

THÈME:

L'IMPACT DE L'EDUCATION PARENTALE DANS LA SOCIETE

CENTRAFRIQUE

Deux explosions de mines font des victimes à Ngaoundaye

Plusieurs personnes ont trouvé la mort, le 25 août à Ngaoundaye et ses alentours, dans la préfecture de l'Ouham-Pende suite à deux explosions de mines. Une information confirmée par des sources locales jointes au téléphone par le Réseau des journalistes pour les droits de l'homme.

Les deux explosions ont coûté la vie à des jeunes conducteurs de moto. La première explosion s'est produite à environ deux kilomètres de la ville de Ndim où un conducteur de moto, transportant un fût de carburant, a péri. L'acte s'est produit dans la journée du 25 août aux environs de 8h, confie une autorité locale. Le conducteur de la moto, selon des sources locales, a quitté Ngaoundaye pour Ndim faisant partie d'un convoi de quatre motos

« Après l'incident, ce sont des éléments des Forces armées centrafricaines (Faca) qui se sont dépêchés sur les lieux pour récupérer le corps. Bien que le conducteur de la moto ait perdu ses deux jambes, il n'est pas décédé sur le champ. C'est après près d'une heure à peine quand on l'a conduit à l'hôpital qu'il a rendu l'âme des suites d'hémorragie après qu'il commençait à bénéficier des soins », a indiqué une autorité locale, avant d'affirmer que la victime a été inhumée le 26 août à Ndim.

La seconde explosion s'est produite au village Bowara, à environ 30 km de Ndim, axe Paoua. « En provenance de la frontière, il transportait des boissons et était en escale à Ndim où il a séjourné avec les autres membres de la délégation avant de partir pour Paoua. Quand l'incident s'est produit, les débris de l'explosion ont atteint les autres membres de la délégation qui heureusement ont été légèrement touchés », poursuit la même source.

L'utilisation des engins explosifs par les groupes armés est monnaie courante à l'ouest et au nord de la République centrafricaine. En dehors de cela, il y a souvent des cas d'incendie des véhicules et des motos perpétrés par les groupes rebelles dans l'idée d'asphyxier certaines villes où il y a la présence des Faca et de leurs alliés russes.

1000 milliards FCFA pour le programme du gouvernement

Le gouvernement compte mobiliser mille milliards francs CFA pour son programme de politique générale durant les trois prochaines années.

Le budget est chiffré à hauteur de mille milliards de francs CFA alors que le taux de croissance économique de la République centrafricaine est de 3,5%. Cette baisse considérable s'explique, selon le ministre des Finances et du Budget, Serge Ndob, par la crise récurrente, notamment sécuritaire et la pandémie de covid-19.

C'est dans ce contexte que des députés ont demandé que des lignes soient tracées pour la mobilisation de ce montant qui s'élève à hauteur de mille milliards FCFA. « Une politique doit être chiffrée », avance Christian Ndor, député de Bossangoa 2. « Nous voulons du concret », ajoute Martin Ziguélé, député de Bocaranga 3.

Pour répondre à ces multiples interrogations autour de la mobilisation des fonds, le chef du gouvernement, Henry Marie Dondra, a essayé de convaincre le parlement que les partenaires techniques et financiers sont sollicités, « à financer ce budget qui va s'étaler pour une période de trois ans. Nous avons prévu mobiliser un montant de mille milliards de FCFA qui concernera tous les secteurs », tout en priorisant l'aspect sécuritaire, économique et le renforcement des capacités de la population.

Cette projection a été faite par le Premier ministre, Henry Marie Dondra, le 14 août à l'hémicycle de l'Assemblée nationale, lors de la session extraordinaire convoquée par le président de la République centrafricaine.

L'OIM au secours des sinistrés du village de Bossongo Café

Après les inondations, soixante-onze ménages ont reçu une assistance en matériels essentiels de ménage de la part de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), à travers son partenaire d'exécution d'activités Collectif pour la paix en Centrafrique (CPCA).

Dans le village de Bossongo Café, à 55 km de Bangui axe Mbaiki, les habitants ont été victimes d'inondations à la suite du manque d'un système de canalisation et d'évacuation d'eau dans le village. Le 25 août, soixante-onze ménages ont reçu une assistance en matériel essentiel. Le kit est composé d'un seau de quinze litres et d'un bidon d'eau de vingt-cinq litres, de savon, d'une moustiquaire, d'une natte, d'une couverture, d'ustensiles de cuisine et d'une bâche. La distribution de ce matériel a été précédée d'une séance de sensibilisation au respect des mesures barrières à la pandémie de covid-19 et la remise d'un kit de protection.

Sephora Bagaza, l'une des victimes de ces incidents, ne cache pas son soulagement à la suite de la réception de ce kit et insiste pour qu'une solution durable soit trouvée à ces problèmes d'inondations dans la localité. Elle appelle le gouvernement à la construction de canaux dans le village pour évacuer

les eaux. « Nos plaintes ont été prises en compte par l'OIM et c'est pourquoi les sinistrés de mon village ont été assistés ce jour. Nous sommes reconnaissants de ce geste », a déclaré Ludovic Limpo, le chef du village. À partir du moment où tous les besoins de ces victimes ne sont pas encore couverts, ce dernier lance l'appel au gouvernement afin de leur venir en aide.

L'OIM a pour mission d'assister et appuyer les différents gouvernements dans la promotion des migrations régulières et ordonnées. Dans le contexte où la Centrafrique est marquée le plus souvent par les mouvements de la population du fait des violences armées et des catastrophes naturelles, elle apporte son soutien aux ménages victimes des conséquences de ces incidents.

« Lorsque le déplacement d'une population est forcé par une catastrophe naturelle comme une inondation, celle-ci est exposée à une grande vulnérabilité.

Il en a été malheureusement et récemment le cas pour une partie des habitants du village de Bossongo Café qui ont perdu leurs abris et des matériels essentiels aux ménages », a déclaré Daniele Viviani ; coordonnateur des urgences de l'OIM en Centrafrique. « L'assistance fournie à ces familles vise à améliorer leurs conditions. C'est une réponse d'urgence réalisée avec le soutien du Bureau de USAID pour l'assistance humanitaire », a-t-il ajouté. Le 18 juillet dernier, le village de Bossongo Café a enregistré de pluies diluviennes à l'origine des inondations dans plusieurs parties de la localité. Plus de soixante-dix cases se sont écroulées du fait de cette inondation et de nombreux biens indispensables à la vie en famille ont été détruits et perdus. Depuis la date de ces événements, les victimes n'avaient pas encore reçu d'aide. Le village est souvent frappé par ces cas d'inondation.

La plupart des handicaps suite à des blessures pourraient être évités

Accidents de la route, blessures liées aux conflits... L'ONG Humanité et inclusion (ex-Handicap international) estime que 80% de personnes blessées auraient pu éviter le développement d'un handicap permanent.

« Une blessure, par exemple à la jambe, si elle n'est pas prise suffisamment tôt, il y a d'abord le risque qu'il y ait une infection qui se généralise, et que finalement au moment de la prise en charge, une amputation soit nécessaire pour le patient. Et, de fait, l'apparition d'un handicap permanent », explique à Charlotte Cosset, du

la réadaptation fonctionnelle et physique après des opérations chirurgicales pour que les blessés récupèrent un maximum de leur capacité. Elle réalise aussi une prise en charge psychologique pour les blessés.

Davantage de « blessures par balle ou liées aux violences »
Le manque de suivi post-soin des

rééducation suite à sa chirurgie, ne récupère pas l'intégralité de sa fonctionnalité et développe un handicap qu'il va garder tout au long de sa vie », rajoute-t-il.

Parmi les causes principales des blessures, on retrouve les accidents de la route. « Mais on voit maintenant arriver plus de blessures par balle ou des blessures liées aux violences », constate Vincent Rouvier.

Depuis le mois d'octobre dernier, l'ONG a pris en charge environ mille personnes. Un chiffre « important », se félicite le directeur qui précise que les patients viennent soit de Bambari, soit des villes alentours lorsqu'ils sont orientés par les autres infrastructures sanitaires.

Josiane Mambou Loukoula et RJDH

« Mais on voit maintenant arriver plus de blessures par balle ou des blessures liées aux violences »

service Afrique, Vincent Rouvier, le directeur d'Humanité et inclusion en Centrafrique.

En Centrafrique, l'ONG travaille à Bambari où elle fait de

patients est également un facteur du phénomène. « L'autre situation est, en effet, un patient pris en charge suffisamment tôt, mais qui par manque de

COVID-19

BioNTech veut installer ses nouvelles usines au Sénégal et au Rwanda

Le laboratoire allemand a annoncé, le 27 août, qu'il visait l'installation l'année prochaine de sites de production de vaccins à ARN messenger en Afrique, notamment au Sénégal et au Rwanda.

La société évalue l'éventuelle installation dans ces deux pays d'usines pour soutenir l'approvisionnement en vaccins des pays membres de l'Union africaine (UA), selon un communiqué. La décision a été prise après une recommandation en ce sens du Centre de contrôle et de prévention des maladies du continent (Africa CDC), qui dépend de l'UA.

Le directeur et co-fondateur de BioNTech, Ugur Sahin, s'est dit confiant, après une réunion à ce sujet à Berlin, estimant que le début des installations pourrait intervenir dans le courant de l'année 2022. BioNTech réaffirme son engagement de produire sur le continent africain les vaccins à ARNm contre le paludisme et la tuberculose actuellement en développement, ajoute l'entreprise, qui s'est allié à l'Américain Pfizer pour produire son vaccin contre la Covid-19. Le laboratoire, basé à Mayence dans l'ouest de l'Allemagne, avait annoncé fin juin qu'il comptait appliquer la technologie prometteuse de l'ARN messenger au paludisme, avec des essais cliniques dès l'an prochain.

«Il s'agit d'un jour historique dans notre combat pour l'accès au vaccin», a lancé le président sénégalais, Macky Sall, tandis que son homologue rwandais, Paul Kagame, a salué, à l'issue de la réunion à Berlin, l'initiative et «la vision» de BioNTech d'installer une production en Afrique.

Actuellement, près de 1% des vaccins utilisés en Afrique sont fabriqués sur le continent. L'UA veut faire grimper cette proportion à 60% d'ici 2040.

AFP

Le FMI projette les dix pays les plus riches en 2026

Selon les projections du Fonds monétaire international (FMI) à l'horizon 2026, dix pays du continent africain devraient se démarquer des autres en termes de richesses pour devenir les pays les plus riches. Cependant, ce classement devrait connaître beaucoup de rebondissements en raison de la pandémie de covid-19.

Le FMI se base pour son classement sur le Produit intérieur brut (PIB) propre à chaque pays. Il quantifie la valeur totale de la production de richesses réalisée à l'année par les agents économiques résidant à l'intérieur d'un pays. La richesse des dix premières puissances économiques d'Afrique va croître de manière significative : elles disposeront d'un PIB cumulé de 2877 milliards de dollars en 2026, contre 1739 milliards en 2020, soit une évolution de 65,44%. Ces pays ont su développer ou valoriser les secteurs de l'activité économique qui profitent à leur population. Cependant, ils ont été touchés par la crise sanitaire (covid-19). C'est la raison pour laquelle le classement 2019 subira des changements en 2026, selon le FMI.

Top 10 des pays les plus riches d'Afrique en 2026

Le premier, le Nigeria qui compte la plus grande population d'Afrique avec plus de 210 millions d'habitants, devrait disposer d'un PIB de 964 milliards de dollars ; l'Égypte (2^e) qui profite des réformes et d'un PIB qui devrait évoluer de 362 milliards de dollars en 2020 à 630 milliards de dollars ; l'Afrique du Sud (3^e) avec un PIB estimé à 407 milliards de dollars en 2026, le Maroc (4^e) avec 162 milliards de dollars ; l'Algérie (5^e) avec 153 milliards de dollars de PIB ; le Kenya (6^e) et l'Éthiopie (7^e) s'égalent avec 139 milliards de dollars de PIB ; alors que la Côte d'Ivoire (8^e), avec 105 milliards de dollars de PIB, sera la première puissance économique de l'Afrique subsaharienne francophone et la seule dans ce Top 10 ; le Ghana (9^e) avec 103 milliards de dollars de PIB ; et enfin la Tanzanie (10^e) qui clôt ce top10 avec 91 milliards de dollars de PIB.

Toutefois, d'autres variables et paramètres pourraient apparaître d'ici à 2026 et modifier l'étude prévisionnelle du FMI.

Noël Ndong

Le variant Delta compromet les perspectives d'immunité collective

Face à la forte contagiosité du variant Delta, il semble illusoire d'atteindre l'immunité collective uniquement grâce aux vaccins, mais ceux-ci restent cruciaux pour circonscrire la pandémie.

Depuis des mois, l'immunité collective, c'est-à-dire le seuil de personnes immunisées au-delà duquel l'épidémie cesse, est considérée comme la solution d'une sortie de crise. Cependant, des épidémiologistes considèrent que la vaccination seule ne permettra pas de faire régresser et contrôler l'épidé-

mie. La cause : l'équation entre contagiosité du virus et efficacité du vaccin

Désormais dominant, le variant Delta est jugé 60% plus transmissible que le précédent (Alpha) et deux fois plus que le virus historique. Or, plus un virus est contagieux, plus élevé est le seuil nécessaire à l'immu-

unité collective (laquelle s'obtient via les vaccins ou l'infection naturelle).

Pour le virus historique, le seuil d'immunité collective était estimé à 66%. Pour le variant Delta, il est à 90%.

Encore faudrait-il aussi que les vaccins soient efficaces à 100%. Or l'on sait maintenant que l'efficacité des vaccins Pfizer et Moderna contre l'infection a baissé de 91% à 66% depuis que Delta est devenu dominant aux Etats-Unis.

En outre, l'efficacité diminue avec le temps : elle tombe de 88% à 74% au bout de cinq à six mois pour Pfizer, et de 77% à 67% après quatre à cinq mois pour AstraZeneca. C'est ce qui pousse de plus en plus de pays à envisager une dose de rappel.

Tous ces paramètres rendent illusoire l'immunité collective sans aucun geste barrière d'autant que le variant actuel infecte des gens vaccinés. Cependant, les spécialistes insistent sur le fait que les vaccins sont indispensables. Et les scientifiques préconisent un maximum de personnes protégées en y associant le port du masque et le respect des distances dans les lieux clos ainsi que les transports pendant encore pas mal de temps...

Julia Ndeko avec AFP

Un an après la Covid, fatigue et essoufflement persistent pour de nombreux patients

Un an après leur hospitalisation pour Covid, fatigue et essoufflement sont encore au rendez-vous pour de nombreux patients, montre une étude chinoise qui appelle à mieux prendre en compte les effets à long terme de la pandémie. Environ la moitié des patients sortis de l'hôpital souffrent encore d'au moins un symptôme persistant (le plus souvent de la fatigue ou une faiblesse musculaire) et un patient sur trois présente encore un essoufflement après douze mois. Ces proportions sont plus élevées chez les patients touchés par une forme sévère de Covid, qui ont séjourné dans un service de soins intensifs. Les chercheurs se sont appuyés sur le bilan de santé réalisé par près de 1.300 personnes sorties entre janvier et mai 2020 d'un hôpital de Wuhan, première ville touchée par la pandémie. Ils ont comparé ces données avec celles recueillies six mois après la sortie des mêmes patients. Les auteurs soulignent par ailleurs que les femmes sont 43% plus enclines que les hommes à souffrir de fatigue ou de faiblesse musculaire persistante, et deux fois plus à se voir diagnostiquer de l'anxiété ou une dépression. Elles sont aussi trois fois plus touchées par une baisse de la capacité de diffusion de leurs poumons.

REPERES

° **Etats-Unis : de plus en plus d'entreprises osent** la vaccination obligatoire pour leurs employés, voire leurs clients. Les pharmacies CVS, le pétrolier Chevron, Disney ou la banque Goldman Sachs, tous ont imposé à tout ou partie de leurs employés d'apporter la preuve qu'ils ont bien été vaccinés. La banque Morgan Stanley BlackRock, Google, Facebook, Uber, avaient déjà interdit leurs locaux aux employés sans schéma vaccinal complet.

° **Risque de caillots moins élevé après le vaccin.** Le risque de développer des caillots sanguins est beaucoup moins élevé après s'être fait vacciner qu'en attrapant la maladie, indique une étude britannique sur les effets secondaires liés au vaccin. Cette étude a comparé les données médicales de 29 millions de personnes ayant reçu leur première dose de Pfizer-BioNtech ou d'Oxford-AstraZeneca entre décembre 2020 et avril 2021 avec celles de presque 2 millions de personnes testées positives au coronavirus.

° **La Nouvelle-Zélande a prolongé vendredi son confinement national** jusqu'au 31 août pour juguler la propagation de cas liés au variant Delta et cette mesure restera en vigueur plus longtemps à Auckland, épice de l'épidémie. Seules 26 personnes sont décédées dans ce pays de cinq millions d'habitants, grâce à une stricte fermeture des frontières ainsi que des confinements et une intense politique de traçage dès l'apparition de nouveaux cas, une stratégie «zéro Covid» que l'archipel entend poursuivre.

° **La pandémie a fait au moins 4 472 486 morts** dans le monde depuis fin décembre 2019. Un chiffre qui, selon l'OMS, pourrait être deux à trois fois plus élevé que celui qui est calculé à partir des chiffres officiels. Les Etats-Unis sont le pays le plus touché avec 633 564 décès, devant le Brésil (577 565), l'Inde (436 861), le Mexique (256 287) et le Pérou (198 064).

° **Les Etats-Unis ont envoyé jeudi dernier** plus de deux millions de doses de vaccin à l'Algérie, au Ghana et au Yémen. 604 800 doses du vaccin de Johnson & Johnson iront à l'Algérie et 151 200 au Yémen, tandis qu'un peu plus d'1,2 million de doses du vaccin de Moderna iront au Ghana. Les envois sont effectués à travers le système Covax, le distributeur soutenu par l'Organisation mondiale de la santé et l'Alliance du vaccin. Avec ces dernières cargaisons, le nombre total de doses livrées par les Etats-Unis à l'Afrique s'élèvera à plus de 25 millions. Le gouvernement américain a également acheté 500 millions de doses du vaccin de Pfizer-BioNtech, spécifiquement pour les offrir à l'Union africaine et à 92 pays à faibles revenus. Washington a aussi fait don de 2 milliards de dollars à Covax.

° **L'Afrique se trouve en plein cœur d'une** troisième vague de contaminations et accuse un retard conséquent dans la course à la vaccination de masse. Moins de 2% de la population à travers le continent est entièrement vaccinée, certains pays ont dû détruire des doses inutilisées en raison du manque d'infrastructures sanitaires, mais également en raison d'un fort scepticisme anti-vaccin.

INDUSTRIES CULTURELLES ET CRÉATIVES

L'inventaire des résultats rendu public

La réunion de restitution et de validation des résultats de l'inventaire des industries culturelles et créatives du Congo réalisé à Brazzaville par le ministère de la Culture et des Arts, avec l'appui financier de l'Unesco, a été présidée par le directeur de cabinet du ministère éponyme, Bernard Eloko.

La rudesse de la conjoncture économique actuelle, liée à la crise financière et sanitaire que traverse le monde en général et le Congo en particulier, a pu conduire à se demander si le moteur des industries culturelles et créatives n'était pas à bout de souffle dans le pays. Cette problématique a révélé la nécessité de réaliser un inventaire des industries culturelles et créatives dans tous les départements, en commençant par Brazzaville la capitale, a indiqué le directeur de cabinet du ministre de la Culture et des Arts.

« La réunion à laquelle nous sommes conviés ce matin concerne, bien évidemment, la restitution des résultats dudit inventaire. Ces résultats nous permettront, non seulement de moderniser l'approche de l'impact économique de la culture et la mise en évidence de sa place dans la diversification de l'économie congolaise, mais aussi de maîtriser l'effectif des professionnels gestionnaires des entreprises et industries culturelles encore opérationnelles », a déclaré Bernard Eloko.

En effet, la diversité culturelle est une valeur de l'humanité à préserver. En ratifiant cette convention, le Congo, tout comme les autres pays signataires, s'est doté des conditions favorables pour développer sa culture dans le bon sens, a ajouté le directeur de cabinet. Précisant que les ambitions du chef de l'État, Denis Sassou N'Guesso, et du gouvernement en matière culturelle, sont exposées



Les participants à la réunion de l'inventaire / Adiac

dans le DSRP adopté en 2008, il s'agit de la promotion de la culture et des arts comme maillons du développement durable.

Cette vision du chef de l'État s'est vue être concrétisée par l'adoption de la loi du 26 juillet 2010 portant orientation de la politique culturelle. Et l'article 15 de ladite loi stipule : « L'État encourage le développement des industries culturelles et créatives nationales au moyen d'un régime fiscal privilégié pour la production, l'importation et l'exploitation des biens et services culturels. » Atout juridique favorable,

cette loi fixe les responsabilités et les moyens d'action que l'État doit mettre en œuvre pour favoriser l'essor et la démonstration de l'action culturelle, la préservation du patrimoine culturel national ou encore le développement des industries culturelles.

S'inscrivant dans la même logique, l'organisation internationale de la francophonie, par le truchement de l'association culture et développement, a réalisé, en 2011, une enquête sur les filières des industries culturelles et créatives du Congo. C'est un travail de repérage de toutes les activités économiques

pertinentes dans un espace donné : les différents types d'acteurs, les organisations, l'emploi, l'environnement juridique et institutionnel. Selon les résultats de cette enquête, outre les organisations professionnelles, les organisations de formation et les associations, les filières suivantes ont été identifiées : la filière du livre ; la filière de la musique et des arts du spectacle ; la filière du cinéma et de la production audiovisuelle ; la filière de la presse et des médias ; la filière des arts visuels ; la filière de l'artisanat d'arts et du commerce d'antiquité ; la filière du patrimoine

et du tourisme culturel. Au total près de 2 625 personnes sont employées dans ces structures et avec un chiffre d'affaires cumulé d'au moins 3,9 milliards de francs CFA, une fois pris en ligne de compte le très important budget du festival panafricain de musique de cette époque.

Pour le directeur des Industries culturelles et des maisons de la culture, Jean Bruno Obambi, les industries culturelles et créatives sont un processus de transformation d'un bien brut jusqu'à obtenir un bien fini. C'est un domaine qui peut contribuer au développement du pays et booster la création d'emplois. L'inventaire, a-t-il indiqué, a commencé le 8 juillet dernier. Le but étant d'aller regarder et inventorier l'existant, les acteurs en ont profité pour identifier aussi des nouvelles industries culturelles qu'ils ont incorporées au répertoire.

S'agissant du travail qu'ils ont fait sur le terrain, Jean Bruno Obambi a précisé que les résultats sont en augmentation en dépit de la crise. « L'enquête était indispensable parce qu'au moment où nous diversifions l'économie de notre pays, il est de bon a++loi que chaque secteur essaie de regarder de son côté, de quoi il est capable pour poser la pierre à l'édifice. Les résultats sont là et nous allons les présenter à qui de droit le moment venu », a expliqué le directeur des Industries culturelles et des maisons de la culture.

Bruno Okokana

LIVRE NUMÉRIQUE

Le musée-galerie du Bassin du Congo représenté dans « Sofarte »

Le musée-galerie du Bassin du Congo, par le biais de six artistes peintres, musiciens et photographes, a participé le 26 août par zoom à la présentation du livre digital Sofarte réalisé par l'artiste colombien Olaff Crown.

Sofarte a émergé lors de la première quarantaine de 2020 en lien avec la pandémie de covid-19 grâce à une idée d'Olaff Crown qui avait lancé un appel à participation à tous les artistes ayant vécu la même situation de confinement et qui ont cherché à chasser l'anxiété que l'isolement produisait en eux à travers l'art. Concrètement, ce projet consistait en une intervention de l'artiste participant sur un mini canapé, utilisant sa créativité pour manifester, dans le petit fauteuil, toute son expression et sa sensibilité. L'objectif étant d'utiliser l'art pour rassembler les habitants du monde entier, réactiver l'esprit de solidarité et rendre de plus en plus visible l'inclusion des êtres humains en cette période de crise sanitaire planétaire.

Ainsi, au total soixante-dix artistes peintres, écrivains, musiciens et photographes de quatorze pays issus d'Afrique,



d'Amérique, d'Europe et d'Asie ont contribué à la naissance de Sofarte. L'Afrique a été représentée par le musée-galerie du Bassin du Congo à travers les peintres Jonas Boboma, Russel Nguouoni, les artistes-musiciens Djason Philosophe et Keim Oboura du Congo-Brazzaville, le peintre José Montiri de la République démocratique du Congo et le photographe colombien Ray Hencker résidant au Congo. Structuré en 125 pages, Sofarte brille de par les couleurs de différentes œuvres qu'il regorge.

Après une brève présentation du livre, deux vidéos avaient été projetées : l'une montrant puis présentant les artistes par pays et l'autre, les œuvres des artistes représentés sur des canapés.

Assistant virtuellement à la cérémonie, l'artiste musicien et responsable de la galerie-musée du Bassin du Congo, Djason Philosophe, a salué cette initiative ayant permis de faire découvrir l'art et la culture du Congo à un large public international. « J'ai eu l'honneur de voir mon clip Holà holà être projeté et une

capture de mon autre clip Mayi ya lobo être représenté sur un canapé, tout comme les réalisations des autres participants congolais. Je ne peux qu'être heureux », a-t-il ajouté. Une belle participation des deux Congo qui a été saluée par l'organisation dans son mot inaugural et par l'attribution des certificats de reconnaissance à l'endroit des six artistes.

Au regard de la réussite du lancement du livre numérique Sofarte, les différentes parties prenantes songeront dans les

années futures à l'édition physique de cet ouvrage. « Sofarte m'a permis d'entrevoir que malgré la pandémie de covid-19 et le confinement, la chaleur humaine et la solidarité prédominent. Aussi, on a compris que malgré la distance géographique, on peut se connecter via internet et partager des moments inoubliables à proximité », a fait savoir Olaff Crown, initiateur du livre.

Notons que le lancement du livre numérique Sofarte 2021 a bénéficié de l'appui et la participation de plusieurs organisations, entre autres, Arts sans frontières pour la paix en Colombie, Petit art international du Brésil, Musée d'art contemporain de Huila, Art international du Mexique, le Musée-galerie du Bassin du Congo, l'Association interculturelle de Londres et la galerie Frida Kahlo de l'Université autonome de Sinaloa.

Merveille Atipo

CHAMPIONNAT NATIONAL LIGUE 2

Yaba sport écope d'un forfait

L'équipe a été battue sur tapis vert 0-3 par AS Elbo en match comptant pour la 17^e journée.



Yaba sport battu par forfait/Adiac

Le forfait infligé vient renforcer la pénurie des résultats constatée lors des derniers matches du club. Yaba sport, en effet, n'a pris le moindre point lors des trois derniers matches qu'elle a livrés. Le mardi dernier, pour le compte des matches remis, cette formation s'était inclinée face à l'AS Penarol 0-1. Pour le compte de la 16^e journée, elle avait également courbé l'échine face à l'AS Juk 0-2. Il faut remonter au 17 août pour se souvenir de sa dernière victoire (1-0) face à l'Etoile de Talas.

Au cours de cette 17^e journée, l'As Vegas a imposé au Racing club Olympe une courte défaite d'un but à zéro. Le FC Racine n'a de son côté pas fait de détails face à OCB (3-0). La Jeunesse sportive de Poto-Poto a pris le meilleur sur AS Penarol sur ce score identique. FC Flamengo a surpris Ajax de Ouenzé 1-0. BNG a dominé AC Maracana 4-1. Red Star a été tenu en échec par l'Etoile de Talas 1-1 puis l'AS Juk a battu les Aigles sport 1-0. La 18^e journée est programmée pour ce lundi.

James Golden Eloué

LIGUE DES CHAMPIONS

Revanche PSG-Manchester City, Bayern-Barcelone au programme

De la revanche dans l'air pour le Paris SG de Messi contre Manchester City, chocs pour le Bayern Munich et le tenant Chelsea: le tirage au sort de la Ligue des champions, effectué jeudi à Istanbul, promet de belles affiches à l'automne.

Les Parisiens, placés dans le chapeau N.2, tenteront de prendre leur revanche dans le groupe A après la demi-finale perdue en C1 la saison passée. Il s'agira aussi des retrouvailles entre l'entraîneur Pep Guardiola et la star Lionel Messi, voire un match totalement renversant si Cristiano Ronaldo signe ces prochains jours à City, où la presse l'annonce.

Ce groupe A est complété par le RB Leipzig, demi-finaliste de l'édition 2019-20, et le Club Bruges.

Orphelin de son astre argentin, le Barça n'aura pas la tâche facile dans le groupe E. Face au Bayern Munich, vainqueur 2020, les Catalans auront de mauvais souvenirs, un peu plus d'un an après leur déroute historique, 8-2 face

au «Rekordmeister». Figurent aussi dans cette poule, le Benfica Lisbonne et le Dynamo Kiev.

Pour le tenant du titre Chelsea, l'adversaire principal se nommera Juventus Turin: avec ou sans «CR7», la Vieille Dame reste un candidat au titre qu'il faudra écarter pour les hommes de Thomas Tuchel. Présents dans le groupe H, le Zenit Saint-Petersbourg et Malmö apparaissent plus abordables, laissant entrevoir l'une des deux premières places pour les deux favoris.

Le groupe B sera aussi celui des retrouvailles, entre Liverpool et l'Atlético Madrid, après le succès des «Colchoneros» en 8^e de finale en 2019-20. Porto et l'AC Milan tenteront de brouiller la hiérarchie dans

ce groupe très relevé.

Revanche aussi dans le groupe F, avec le remake de la finale de la dernière Ligue Europa entre Manchester United et Villarreal, avec l'Atalanta Bergame en arbitre. En fin de saison dernière, les Espagnols avaient vaincu les Anglais au bout d'une interminable séance de tirs au but (1-1, 11-10 t.a.b.).

Le Real Madrid, placé dans le chapeau N.2, a lui hérité du champion d'Italie, l'Inter Milan, du Shakhtar Donetsk et du Sheriff Tiraspol.

Quant au champion de France, Lille, il est relativement épargné, avec le Séville FC, le Red Bull Salzbourg et Wolfsburg.

Enfin, le Sporting Lisbonne, Dortmund, l'Ajax et Besiktas composent le groupe C.

Camille Delourme avec AFP

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée du Bassin du Congo

galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI

à VENDREDI (9h-17h)

et SAMEDI (9h-13h)

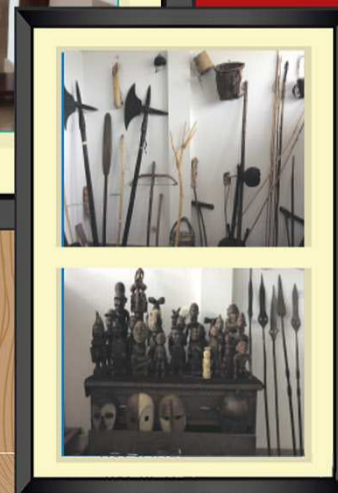
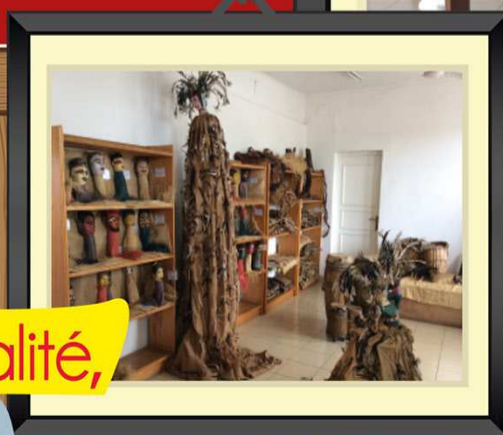
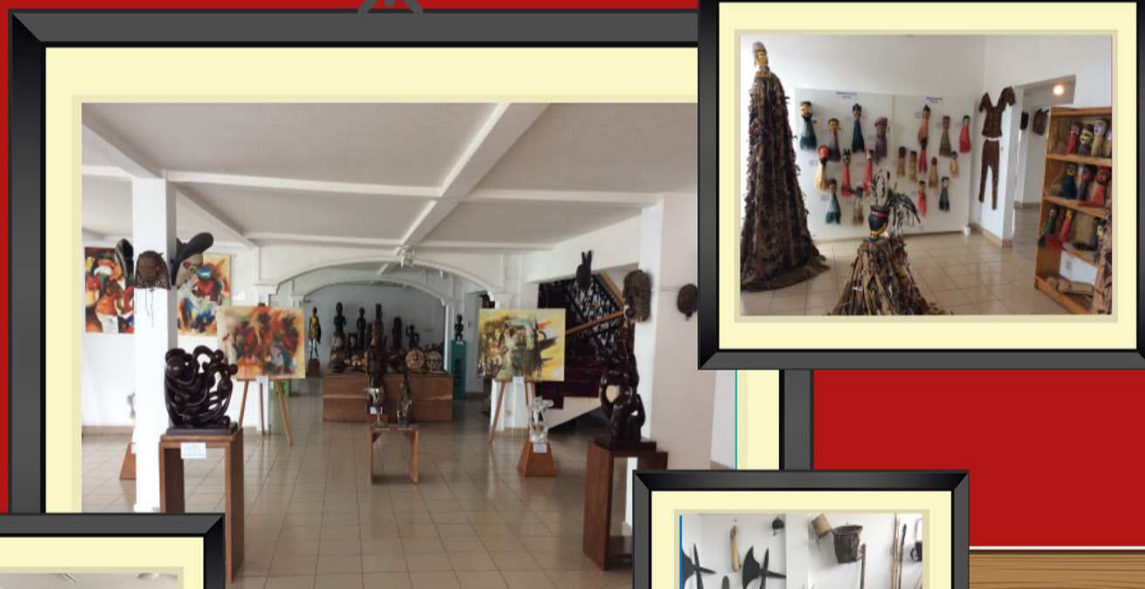
Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

COVID-19

Les femmes du Cafco reçoivent la deuxième dose d'Astrazeneca

Après la première dose de vaccin administrée le 25 juin, les femmes membres du Cadre de concertation permanent de la femme congolaise (Cafco) ont reçu leur deuxième dose le 26 août, au siège de leur association, dans la commune de la Gombe, à Kinshasa

Malgré qu'une bonne partie de la population congolaise reste septique face à la vaccination contre la covid-19, les membres de la Cafco se sont portées volontaires pour se faire vacciner, afin de limiter la propagation de cette maladie qui décime l'humanité.

La vaccination contre le coronavirus est un programme que le gouvernement congolais a mis en place pour accompagner la population à se protéger contre cette pandémie. C'est ainsi que Cafco, en collaboration avec le Pro-

gramme élargi de vaccination (PEV), a organisé la séance de vaccination pour ses membres, afin d'accompagner le gouvernement dans cette lutte. Satisfaite d'avoir reçu sa deuxième dose, la secrétaire générale du Cafco, Adine D'or Omokoko Asamato, invite toute la population mais surtout les femmes à quitter le monde de l'intoxication pour s'engager dans la lutte contre le corona virus. « Je lance un vibrant appel à toute la population, surtout les femmes qui consti-

tuent la majorité de la population, de se faire vacciner », a-t-elle dit.

Contrairement à ce que les gens disent sur l'inefficacité du vaccin Astrazeneca, la secrétaire générale du Cafco a laissé entendre que jusqu'à preuve du contraire, ce médicament reste le meilleur vaccin. Elle a poursuivi que ce vaccin a été donné à la République démocratique du Congo dans le cadre du programme Covax et le gouvernement s'est engagé à accompagner cela. « Malgré que le mi-

nistre de la Santé nous a promis d'autres types de vaccin, nous devons d'abord nous contenter d'Astrazeneca qui est parmi les vaccins les plus utilisés dans le monde », a conclu Adine D'or Omokoko Asamato. Pour la journaliste Suzy Kibira, membre de la dynamique Cafco, les Congolais ne doivent pas prêter attention aux fausses rumeurs qui circulent par rapport au vaccin contre le corona virus, affirmant que la maladie existe bien et tue la population. Pour

elle, la meilleure façon de se protéger et protéger sa communauté est de se faire vacciner. « J'invite tous les journalistes à se faire vacciner comme moi, pour rester en bonne santé et éviter la propagation de cette maladie », a laissé entendre Suzy Kibira.

Précisons que la vaccination à l'intention de membres de la dynamique Cafco s'inscrit dans le cadre de la campagne de sensibilisation contre le coronavirus.

Blandine Lusimana

ENCADREMENT DES JEUNES

Barbara Kanam encourage les étudiants de l'ISP à poursuivre leurs études

Au delà de la musique, l'artiste musicienne qui n'est plus à présenter fait de l'encadrement de la jeunesse son cheval de bataille. Elle tient à encourager les jeunes, surtout les filles, à persévérer dans la voie des études pour garantir leur avenir.



Barbara Kanam avec des étudiants de l'ISP Gombe

Barbara Kanam a lancé son appel au cours de la visite qu'elle a effectuée récemment à l'Institut supérieur pédagogique (ISP) de la Gombe, à Kinshasa, pour motiver les étudiants de cet établissement d'enseignement supérieur. Dans un échange direct avec eux, l'artiste musicienne s'est montrée très ouverte en prodiguant des sages conseils aux futurs cadres du pays pour qu'ils puissent être des modèles afin de contribuer au développement. « Le but de ma visite était de passer un message de motivation aux étudiants, tout en les encourageant de persévérer dans l'apprentissage et d'être assidus aux enseignements dispensés à l'institut car, ils incarnent l'espoir et le futur du pays », a expliqué Barbara Kanam.

Elle a eu, a-t-elle renchérit, un échange extrêmement fructueux avec les étudiants de l'ISP, en majorité les filles, les encourageant à persévérer, tout en leur rappelant le rôle à jouer par chacun pour le futur des enfants congolais.

L'ISP est la première étape de la visite de Barbara Kanam. L'artiste musicienne compte, en dépit de ses charges, se rendre prochainement dans les autres établissements d'enseignement supérieur pour rapporter le même message d'encouragement aux étudiants. « J'ai pris la résolution de me rendre dans les différents centres de formation universitaires et professionnels pour échanger avec les futurs cadres de mon pays! Un grand merci à la directrice générale de l'ISP, Emilienne Akonga, et la présidente des étudiants, Helena Ehadi, pour leur accueil et promptitude », a-t-elle laissé entendre.

Notons que de plus en plus, la jeunesse congolaise se déverse dans les antivaleurs qui hypothèquent leur avenir. La déperdition juvénile a atteint des proportions inquiétantes. Les études sont devenues le cadet des soucis des jeunes qui se livrent à la drogue, la prostitution... L'initiative de la cantatrice Barbara Kanam mérite d'être saluée pour encourager ces jeunes qui sont appelés à diriger le pays à être des modèles pour les générations futures.

B.L.

LUTTE CONTRE LA DROGUE À KINSHASA

Des malfrats présentés au gouverneur de la ville

Vingt dépositaires et vendeurs dont douze hommes et huit femmes ainsi que soixante-dix-huit consommateurs dont soixante-huit hommes et dix femmes, attrapés en flagrance, ont été présentés, le 26 août, à Gentiny Ngobila Mbaka par la police.



Les malfrats arrêtés

L'autorité urbaine a reconnu que l'usage de la drogue constitue un problème sérieux à Kinshasa. Toutes les personnes interpellées, a-t-il promis, seront déférées devant la justice et les coupables transférés à Kaniama Kasese où ils purgeront leurs peines. « La drogue est à l'origine de beaucoup de maux qui rongent la société kinoise. Non seulement elle conduit les jeunes consommateurs à commettre des crimes mais aussi et surtout, elle nuit à la santé », a déploré le maire de la capitale congolaise. Pour

Gentiny Ngobila, en effet, il est temps de finir avec cette pratique.

Il s'observe, en effet, depuis un certain temps à Kinshasa, une consommation excessive par les jeunes de la drogue communément appelée « bombé ». La police fait savoir que cette drogue est obtenue à partir d'un mélange de certains produits pharmaceutiques dont les antidouleurs, les somnifères, les antibiotiques, les vitamines et autres comme la cocaïne ou soutirés dans les tuyaux d'échappement des

véhicules. La lutte contre l'insécurité et la consommation de la drogue dans la capitale congolaise est un travail de longue haleine. Selon la police, elle nécessite suffisamment de moyens pour démanteler tous les réseaux de drogue. C'est dans ce sens qu'elle a sollicité un appui financier auprès de l'autorité urbaine.

A l'occasion de cette présentation des malfrats, le patron de la ville de Kinshasa a félicité la police pour le travail abattu jusqu'ici.

Lucien Dianzenza

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'Église évangélique du Congo au centre d'une thèse de doctorat unique

Intitulée « L'Église évangélique du Congo : l'éthos protestant à l'épreuve des pratiques du «monde» et des mutations sociales », la thèse de doctorat unique de Richard Macaire Lengo a été soutenue à l'auditorium de la grande bibliothèque de l'université Marien-Ngouabi.

Portée essentiellement sur la mutation de l'éthos au Congo-Brazzaville, avec pour champ d'étude l'Église évangélique du Congo, la thèse de Richard Macaire Lengo, docteur en sociologie à la Faculté des lettres, arts et sciences humaines de l'université Marien-Ngouabi (UMNG) de Brazzaville, a été dirigée par Régine Tchicaya-Oboa, maître de conférences à cette université. Cette thèse consiste, en effet, en une analyse historico-comparative entre l'église protestante d'hier et celle d'aujourd'hui. L'objectif général étant d'identifier les facteurs de l'expansion des logiques du « monde » au sein de l'Église évangélique du Congo aujourd'hui, ainsi que d'expliquer comment la conjonction de ces facteurs ainsi identifiés contribue à la mutation de l'éthos protestant. Cette thèse s'est proposée d'analyser

les mécanismes déterminant la mutation de l'éthos protestant au Congo. L'enjeu théorique étant de comprendre comment une organisation chargée de gérer les biens de salut, reposant sur un code moral strict et qui vise à convertir le monde, est devenue le lieu où se développent des comportements « déviants » reflétant les logiques du « monde ». Au bout du compte, la mutation de l'éthos protestant constitue un phénomène global. « Nous sommes partis du constat sur la prolifération des comportements déviants et des pratiques dites du «monde» au sein de cette organisation ecclésiale, avec comme corollaire la mutation de l'éthos protestant. Cette situation tranche avec l'ère du «kedika» aussi appelée l'époque des «Ba tata» où il y avait manifestement la matérialisation de l'éthos



L'impétrant avec les membres du jury et la directrice de thèse/DR

protestant, la mise en avant du rigorisme protestant. Eu égard à ces considérations et pour mener à bien notre recherche, nous nous sommes posés la question de savoir pourquoi l'éthos protestant, caractéristique intrinsèque des chrétiens de l'Église évangélique du Congo, s'est-elle aujourd'hui délitée ? », a déclaré l'impétrant.

De ce questionnement, l'hypothèse de cette réflexion est formulée ainsi qu'il suit : la mutation de l'éthos protestant est imputable aussi bien aux mutations sociales affectant l'ensemble de la société congolaise, lesquelles sont confortées par l'effondrement du contrôle social et moral dans un environnement mondial effervescent, que par les pesanteurs économiques conduisant à la conversion de l'éthos de vocation en un éthos de professionnalisation ou de fonctionnariat au sein de l'Église évangélique du Congo, a indiqué Richard Macaire Lengo.

Au terme de cette analyse, l'hypothèse de recherche a été largement confirmée. En effet, sur 261 personnes constituant l'échantillon, 204, soit 78,16%, affirment que la mutation de l'éthos protestant s'explique par le manque de vocation des serviteurs dû à la conversion de l'éthos de vocation en un éthos de professionnalisation résultant du chômage endémique, de la pauvreté ou de la précarité économique des acteurs sociaux. 42 enquêtés, soit 16,09%, estiment que la mutation de l'éthos protestant est due aux effets pervers de la multiplicité des instances de socialisation sur le comportement des acteurs sociaux. Douze personnes interrogées, soit 4,59%, expliquent la mutation de l'éthos protestant par l'intellectualisation du ministère pastoral, l'effritement de l'image des hommes de Dieu ainsi que par l'inadaptabilité des prêches par rapport au contexte actuel. A l'issue de la soutenance, le

jury présidé par Joseph Tonda, professeur de l'université Omar Bongo de Libreville, a attribué la mention « Très honorable » à Richard Macaire Lengo. Né le 6 mai 1972 à Bokagna, dans la sous-préfecture de Makoua, Richard Macaire Lengo est détenteur du doctorat unique en sociologie à l'université Marien-Ngouabi de Brazzaville avec mention très honorable, courant cette année 2021. Enseignant-chercheur à cette université depuis septembre 2016 avec comme attribution principale la dispensation de certains enseignements et l'encadrement des étudiants en travaux dirigés dans les domaines de sa compétence. Richard Macaire Lengo a suivi également une formation en logistique et approvisionnement, en gestion comptable, en banque et caisse, en planification et gestion budgétaire donnée par le cabinet Poca Consulting du 4 février au 13 mars 2013.

Br uno Okokana

HUMEUR

Quand des écoliers foulent aux pieds l'éducation morale !

Des scènes et spectacles auxquels nous assistons aujourd'hui, du genre bagarre rangée entre élèves de telle ou telle autre école lors des périodes scolaires, ou quelques casses à moindre mécontentement sportif, traduisent bien un déficit d'éducation morale et d'instruction civique chez nos jeunes enfants. Et cela pousse de nombreux parents à se souvenir des décennies 1970 et 1980 au cours desquelles, la morale était le leitmotiv des pionniers.

L'éducation morale et l'instruction civique ne sont plus perçues par des jeunes apprenants d'aujourd'hui comme un style de vie pouvant guider leur comportement individuel et/ou social mais plutôt une matière dont l'objectif essentiel est selon eux d'augmenter leur moyenne mensuelle, trimestrielle voire annuelle. Les préceptes de ces enseignements sont retenus et récités de façon mécanique par ces élèves, mais leur mise en application pose problème. Il n'est pas rare aujourd'hui de voir un gamin du CM2 ravir une chaise à son supérieur pour qu'il s'assève ou même d'insulter sans gêne aucune un parent.

A l'époque, la morale enseignée à l'école créait un comportement chez tout apprenant et la traduction sur des faits de ces principes était bien visible. Il y avait, entre autres, le respect de la nature, des biens d'autrui et publics. L'apprenant ne disait que la vérité et devait se dévouer pour son pays, respecter ses parents, ses amis, bref toute personne qu'il croisait sur son chemin. Il devait œuvrer en toute circonstance pour le bien-être de ses compatriotes et être discipliné, travailleur tout en promouvant des idées de paix. Alors n'est-ce pas là des bonnes matières tant recherchées mais qui tendent à s'effacer dans la mentalité du jeune élève d'aujourd'hui ?

Quelles sont les vraies raisons qui poussent les élèves à ne pas respecter les principes moraux ? ». Comment comprendre qu'un enfant qui insulte, au lieu d'être vilipendé, est porté en triomphe pendant que l'assistance se moque de la personne insultée ? Bizarre ! De la même manière, un élève qui tout temps est traduit en conseil de discipline, mais curieusement, c'est ce même élève qui a des meilleures notes en conduite. Ce sont là quelques raisons qui font « grossir » la sale tête des élèves aujourd'hui. Surtout la disparition totale de la chicotte à l'école a laissé un vide regrettable. L'élève fait tout au vu et au su de l'éducateur-moralisateur. N'est-il pas souhaitable que la discipline, avec toute sa rigueur, renaisse à l'école non pas seulement dans sa partie docimologique mais aussi et surtout dans son côté punitif ? Que l'école, la famille, l'église et toutes les autres sphères de la société s'impliquent dans ces enseignements moraux !

Faustin Akono

MUSIQUE

Conquering Lions fait une prestation captivante à Ngoyo

Le groupe a livré un concert mémorable à la cérémonie de clôture de la première édition du comice pastoral tenue il y a quelques jours à Ngoyo, dans le sixième arrondissement de Pointe-Noire.

Conquering Lions est en train de réécrire les A B C du reggae en République du Congo, avec son style dit reggae Bantou. Ce style qui mélange les sonorités africaines et les langues du terroir fait de ses artistes de vrais narrateurs des faits de société.

Une merveille et surtout un nouveau genre musical dont seuls les membres du groupe connaissent le secret. Invité par le préfet de la ville de Pointe-Noire, Alexandre Honoré Paka, à l'occasion de la clôture de la première édition du comice pastoral, le groupe Conquering Lions a une fois de plus été à la hauteur des attentes. Comme de coutume, tout s'est déroulé à la perfection, le public a été conquis dès le premier morceau. Du coup, la piste devenait

beaucoup plus petite pour contenir toute la foule.

Pendant un certain moment, le préfet est resté ému, les yeux fixés sur ce groupe tout en contemplant avec joie et émerveillement les prouesses des artistes. La tentation étant beaucoup plus forte, il s'est laissé emporter par la musicalité distillée par les lions conquérants, en esquissant quelques pas de danse.

C'est dans une chorégraphie des plus simples que le groupe, bien acclamé par le public, a enchaîné ses morceaux. Les chansons aux textes poignants ont défilé et le ressenti du public a été unanime. C'est sur « Vieux Mayembo », « Thank you jahjah » et « Zimbabwe » que le public a manifesté une énergie débordante.

Le talent de Patrick Bikoumou, patron du groupe, n'a cessé d'impressionner. « Il est incroyable, sa voix est dingue », ont murmuré deux jeunes spectatrices. Mais c'est surtout lors de l'interprétation de la chanson fétiche « Gâna mbongo » que tout a explosé. Le public attendait ce titre avec impatience comme l'ambiance l'a démontré. Cette chanson, chantée en chœur, rappelle à jamais le souvenir d'un événement réussi.

Notons que le groupe Conquering Lions n'a plus rien à prouver au niveau local et national. Aujourd'hui, il vise l'international mais avant tout, le groupe s'apprête à sortir son deuxième clip « Gâna mbongo ».

Charlem Léa Itoua

HOMMAGE

Antoinette Sassou N'Guesso prend part à une messe d'action de grâce à Paris

Vendredi 27 août, Antoinette Sassou N'Guesso s'est rendue à la cérémonie privée en hommage à Serge Loemba, décédé le 7 juillet à Pointe-Noire, et au colonel Georges Bambi, décédé le 10 juillet à Brazzaville.

En respect des us et coutumes, la famille de la première dame du Congo a rendu hommage à deux de ses membres disparus, il y a près de quarante jours, par une messe conjointement célébrée par les abbés Jean-Claude et Samanou.

Dans son homélie, l'abbé Samanou, officiant cette messe, a rappelé la quantité de richesses et de forces reçues et partagées de toutes sortes de façons du temps de la vie sur terre avec les deux disparus.

Il a aussi fortement invité les membres de la famille à raviver en leur cœur la mémoire de tous leurs autres défunts proches, tels que Bambi, Loemba, Ballou, Tchicaya, Germaine Ndjembo et Poto, pour ne citer que ces piliers parmi tant d'autres.

Marie Alfred Ngoma

DIASPORA

Anatole Collinet Makosso face aux Congolais de France

Animé d'un réel besoin de communiquer, le Premier ministre, chef du gouvernement, a tenu la rencontre citoyenne qu'il avait lui-même voulue, facilitée dans son organisation par l'ambassadeur Rodolphe Adada, et tant souhaitée et attendue par ses compatriotes de France.

Exercice d'approche longtemps redouté à Paris, c'est dans la spacieuse Salle verte, la Maison commune de l'ambassade du Congo en France, en respect de la jauge sanitaire, que la démarche durable et responsable du rapprochement État /concitoyens a eu lieu le 26 août.

Le Premier ministre, en présence de neuf de ses membres du gouvernement, sans effets d'annonces, a réitéré, auprès d'une assistance venue nombreuse, l'explication de texte du PAG à propos de ses compatriotes basés à l'extérieur : « ...le problème qui se pose est celui de leur intégration au processus du développement ». À leur égard, « certes des milliers d'autres au-delà de ceux présents dans la Salle verte », il a tenu un discours de rappel du rôle qu'ils doivent jouer dans le développement du Congo, ce pays qui est le leur, dont sont restées grandes ouvertes à leur égard les portes d'accueil pour un retour au bercail un jour, ou, pourquoi pas, pour aller et venir à tout moment.

Désireux d'établir un nouveau lien entre les Congolais de l'extérieur, Anatole Collinet Makosso est revenu également sur une volonté du président de la République, Denis Sassou



Vue partielle de la Salle Verte lors de la rencontre citoyenne /Fredy Mizelet by Flam Image

N'Guesso, de voir des hommes et des femmes de tous âges prêts à marcher main dans la main pour bâtir un Congo uni, un Congo fort, un Congo toujours debout, malgré les vents impétueux qui ont secoué son histoire.

Ainsi, cela s'adresse à celles et ceux qui, vivant à l'étranger, et dotés d'un profond sentiment d'attachement à leur pays, veulent contribuer à son développement. Ils disposent très souvent d'une épargne évaluée à plusieurs milliards de francs CFA. Le nouveau gouvernement congolais les encourage à diriger leurs efforts vers des projets créateurs de richesses et d'emplois, pour contribuer à la diversification de l'économie.

C'est une grande satisfaction que le Premier ministre a

constaté le mois dernier, l'ouverture d'une salle de cinéma à Ngoyo / Pointe-Noire, projet mené et réalisé avec l'apport de la diaspora. Il s'agit de la contribution de ADRNS, présidé par Dimitri M'Foumou-Titi et l'association « Accroche-toi » de Léo-Cady Kakama.

Lors des échanges, les compatriotes, au-delà des cas particuliers, ont tenu à obtenir des réponses à leurs préoccupations au quotidien, leurs attentes sur l'obtention des papiers administratifs ou de leur participation citoyenne aux différentes consultations nationales. Un dispositif est en cours de mise en place pour l'enrôlement et l'obtention des passeports à l'étranger au lieu de se rendre à Brazzaville.

A la question de Roger Ndokolo, président de l'Unirr, « A

quand la participation aux élections ? », Anatole Collinet Makosso a précisé qu'un commissaire venait d'être nommé, entre autres pour cet aspect, en précisant que toutefois, dans six mois, ce serait trop juste pour la mise en place de cette évolution du cadre électoral. « Mais, il est probable que la diaspora puisse participer après les législatives », assuré le chef du gouvernement congolais.

Agnès Ounounou a plutôt fait des propositions sur la restructuration des Congolais de l'étranger. L'association qu'elle a créée joue déjà le rôle consistant à établir des passerelles, à susciter la confiance en comblant le fossé d'information entre la société civile et les institutions en France et le Congo. L'idée a été saluée par le Premier ministre, ajoutant qu'elle va dans le même sens que la mise en place progressive par l'État du Haut conseil des Congolais de l'étranger.

L'esprit patriotique se résume par une invitation du chef du gouvernement à ses compatriotes à venir participer, chacun dans son domaine, au développement du Congo. Pour terminer, un verre de l'amitié a agréablement clos la rencontre côté cour de la chancellerie.

Marie Alfred Ngoma

RÉFLEXION

A la reconquête du premier marché de la planète

Ce qu'a démontré trois jours durant la semaine dernière, dans le très beau cadre de l'Hippodrome de Longchamp à Paris, la Rencontre des entrepreneurs de France, c'est bien le fait que ce pays a pris enfin la juste mesure de la place que le tiers-monde en général, l'Afrique en particulier occupera tout au long des décennies à venir dans l'économie mondiale. La France et pas seulement les entreprises françaises qui en étaient depuis longtemps convaincues, mais qui ne bénéficiaient guère d'un appui significatif de l'État dans le développement de leurs activités sur un continent qui sera très certainement demain l'un des premiers marchés, sinon même le premier marché de la planète en raison, d'une part de son poids humain et d'autre part des immenses ressources naturelles encore largement inexploitées qu'il détient.

Préparée avec le plus grand soin

par le président du Mouvement des entreprises de France (Medef), Geoffroy Roux de Bézieux, cette rencontre a attiré vers elle des centaines de chefs d'entreprises, mais aussi des dizaines de hauts responsables politiques africains parmi lesquels figuraient en bonne place le chef du gouvernement congolais, Anatole Collinet Makosso, et plusieurs de ses ministres. Au-delà des réunions publiques qui l'ont marquée, elle a donc permis des échanges à haut niveau plus discrets dont surgira très probablement à brève échéance une forte relance des échanges entre l'Afrique francophone, la France et l'Europe.

Même si rien n'est encore définitivement joué, l'on peut tenir pour acquis que la crise économique et financière provoquée par la pandémie aussi brutale qu'imprévisible du coronavirus – la covid-19 et ses multiples variants – a ouvert

les yeux des partenaires traditionnels de l'Afrique sur l'enjeu que représente aujourd'hui le continent pour les nations riches de l'hémisphère nord. Un enjeu dont les pays comme la Chine avaient pris la dimension exacte tout au long des dernières décennies en jouant intelligemment la carte très stratégique de la construction des grandes infrastructures de communication et autres, mais dont les entreprises françaises, très présentes jusqu'alors, ne se préoccupaient plus guère par crainte d'accumuler des créances sur les États dont elles auraient le plus grand mal à obtenir le règlement.

Ce qui ressort très clairement des débats qui se sont déroulés à Longchamp la semaine dernière, mais aussi et surtout des échanges qui ont eu lieu de façon nettement plus discrète entre les autorités publiques, c'est bien le fait que le patronat français, assisté par l'État

et son gouvernement, va se mobiliser pour mettre à profit les atouts majeurs que constituent la langue et la culture ainsi qu'un passé commun dont les liens ne se sont pas distendus même s'il fut profondément marqué par l'asservissement des peuples colonisés. Avec, en tête des priorités, l'aide que les autorités françaises pourront apporter aux pays africains dans la remise en ordre de leurs finances publiques grâce notamment à l'allègement des dettes qui plombent celles-ci.

Conclusion de ce qui précède : les liens économiques et financiers qui unissent l'Afrique et la France vont se resserrer fortement tout au long des années à venir. Une évidence dont les investisseurs privés feraient bien de prendre dès à présent la juste mesure s'ils veulent en tirer de grands et justes bénéfices.

Jean-Paul Pigasse